



Nations Unies

Rapport du Directeur général de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR)

Assemblée générale
Documents officiels
Cinquante-cinquième session
Supplément N° 14 (A/55/14)

Assemblée générale
Documents officiels
Cinquante-cinquième session
Supplément N° 14 (A/55/14)

**Rapport du Directeur général
de l'Institut des Nations Unies
pour la formation et la recherche
(UNITAR)**



Nations Unies • New York, 2000

Note

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
Introduction	1–24	1
Réalizations de la période de restructuration.	4–9	1
Situation actuelle de l’Institut	10–14	2
Défis de demain.	15–24	3
Rapport d’activité		
I. Programme de formation à la diplomatie multilatérale et à la gestion des affaires internationales	25–55	6
A. Bourses et formation à la diplomatie.	26–34	6
B. Rétablissement de la paix et diplomatie préventive	35–41	7
C. Programme de formation à l’application du droit de l’environnement	42–47	9
D. Politiques relatives aux migrations internationales	48–53	10
E. Programme d’enseignement par correspondance sur les opérations de maintien de la paix.	54–55	11
II. Bureau de New York.	56–67	11
III. Programmes de formation et de renforcement des capacités dans le domaine du développement économique et social	68–139	13
A. Programmes de formation et de renforcement des capacités dans le domaine de la gestion des substances chimiques et des déchets.	68–81	13
B. Programme de formation sur les changements climatiques.	82–93	15
C. Société de l’information et développement.	94–102	16
D. Programme international de formation des acteurs locaux au développement durable et à la coopération décentralisée.	103–108	17
E. Programme de formation à la gestion de l’information sur l’environnement et à la maîtrise des technologies de la communication dans ce domaine	109–121	18
F. Relations économiques extérieures	122–127	19
G. Programme de formation aux aspects juridiques de la gestion de la dette et des finances en Afrique subsaharienne et au Viet Nam	128–139	21

Annexes

I.	Membres du Conseil d'administration	24
II.	Réflexions d'ordre général sur la formation, le renforcement des capacités et la situation de l'UNITAR	27
III.	Liste chronologique des activités de formation de l'UNITAR du 1er juillet 1998 au 30 juin 2000	34
IV.	Statistiques de participation par pays.	49
V.	Statistiques de participation par groupe régional	55
VI.	Publications et supports pédagogiques	57
VII.	Aspects financiers	67

Introduction

1. Le présent rapport couvre la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 2000. Il contient principalement de brèves descriptions des programmes en cours et des statistiques relatives à la participation à ces programmes, par région et par pays. Ces dernières années, on a produit et diffusé une brochure d'information détaillée sur chaque programme. Le programme d'enseignement de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) est disponible sur demande, et des renseignements complémentaires sont disponibles en ligne : <www.unitar.org>.

2. La période de restructuration de l'UNITAR est terminée, et elle a été fructueuse. Les phases de consolidation et de développement ont débuté. Trois questions seront traitées rapidement dans cette introduction : les réalisations, la situation actuelle, et les défis et questions de demain.

3. Quelques réflexions d'ordre général ont été compilées dans le but de créer une mémoire institutionnelle et de trouver de nouveaux moyens de développer les activités de formation et de renforcement des capacités au sein de l'Organisation des Nations Unies. Ces remarques, qui reposent sur l'expérience acquise par l'UNITAR au cours des dernières années, figureront en annexe au rapport d'activité.

Réalizations de la période de restructuration

4. Les différentes résolutions de l'Assemblée générale et les recommandations faites par les organes responsables de l'Organisation des Nations Unies depuis 1993 ont été suivies et appliquées. Un résumé des principales questions figure ci-dessous.

5. *Axes prioritaires du programme* : L'UNITAR a déterminé plusieurs domaines, dans lesquels il pourrait satisfaire des besoins spécifiques en matière de formation et de renforcement des capacités, qui reflètent les orientations récentes des activités de l'Organisation vers les négociations et la prévention des conflits, le développement durable, la gestion financière et la gouvernance.

6. *Coopération avec les institutions de formation* : L'UNITAR a maintenu et intensifié sa coopération avec les institutions nationales, régionales et internationales, notamment avec celles qui ont des établissements dans

les pays en développement et dans les pays en transition.

7. *Nécessité d'équilibrer le budget* : L'UNITAR est totalement autonome financièrement. Il ne reçoit pas de financement ou de subventions prélevés sur le budget ordinaire de l'ONU. Le montant des contributions non réservées versées au Fonds général de l'UNITAR demeure faible, ce qui fait que l'Institut a beaucoup de mal à répondre à une bonne partie des demandes de formation en provenance des pays en développement et des pays en transition. L'Assemblée générale, qui a lancé des appels répétés à tous les gouvernements pour qu'ils apportent un appui financier à l'Institut, n'a guère été entendue à ce jour. Le niveau des fonds réservés aux dons à des fins spéciales est satisfaisant.

8. L'UNITAR a appliqué toutes les résolutions de l'Assemblée générale auxquelles il était en mesure de donner suite lui-même. Il en est de même pour les recommandations du Comité des commissaires aux comptes, qui avait jugé préférable que les comptes de l'Institut soient établis, vérifiés et certifiés exacts tous les deux ans et non plus tous les ans. Enfin, dans son dernier rapport sur l'UNITAR en date du 9 mars 2000, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a lui aussi félicité l'Institut d'avoir appliqué toutes ses recommandations antérieures.

9. Dans leurs réflexions sur l'avenir de l'Institut (A/54/390, annexe), les membres du Conseil d'administration ont déclaré que le fait que l'UNITAR, qui avait perdu beaucoup de sa crédibilité et de son utilité il y a seulement quelques années, ait remonté la pente pour devenir aujourd'hui une institution aux activités parfaitement ciblées et couronnées de succès était assurément une source de satisfaction pour tous les intéressés. Le mérite en revient essentiellement au Directeur exécutif, à sa rigueur exemplaire et à son sens des objectifs. Ayant fait partie de l'équipe qui l'a soutenu et conseillé, les membres du Conseil d'administration peuvent à juste titre se réjouir eux aussi des résultats obtenus par une institution dont l'utilité, la santé et la solvabilité sont aujourd'hui reconnues par tous. Pour un organisme des Nations Unies, l'ultime épreuve réside dans la sanction des États Membres et, à cet égard, les résolutions adoptées par l'Assemblée générale au sujet de l'UNITAR se passent de commentaires.

Situation actuelle de l'Institut

10. Au début des années 90, l'avenir de l'UNITAR semblait sombre : lourd endettement et crise financière, perte totale de crédibilité, personnel démotivé qui quittait l'organisation, absence d'un projet clairement défini pour l'avenir, des programmes coûteux et d'un intérêt souvent discutable. Dans une certaine mesure, la gravité de la situation a été un bien, en ce sens qu'elle a contraint à prendre un nouveau départ et imposé, par nécessité, un type de gestion et de direction qui reposait sur les principes dits de la nouvelle gestion publique, à savoir :

a) Étant doté de ressources financières limitées, l'UNITAR a dû concevoir ses programmes et son mode de fonctionnement de telle manière qu'il puisse atteindre des objectifs concrets. Certains programmes ont dû être supprimés ou refondus radicalement, notamment ceux qui semblaient dépassés ou qui risquaient de faire double emploi avec des initiatives menées par d'autres institutions appartenant ou non au système des Nations Unies;

b) Du fait du nombre croissant de programmes et d'initiatives dans le domaine de la formation et du renforcement des capacités à l'intérieur et à l'extérieur du système des Nations Unies, l'UNITAR a dû organiser son processus de restructuration en misant sur la souplesse du système d'administration et l'efficacité du personnel;

c) Qui dit souplesse dit suppression de la sécurité d'emploi pour le personnel. Non seulement les contrats sont de courte durée, mais ils sont liés aux crédits disponibles. Si les fonds ne sont pas disponibles, un contrat peut être interrompu avec un préavis de 30 jours. En général, c'est le personnel lui-même qui est chargé de la collecte des fonds, ce qui signifie qu'il est traité de manière encore plus dure que dans le secteur privé.

11. Chacun des principaux programmes sera décrit brièvement dans le présent rapport. Les statistiques qui figurent en annexe devraient donner une idée concrète du type et de la portée des activités menées par l'UNITAR pendant la période considérée. Environ 228 programmes différents, menés sur les cinq continents, ont profité à 11 170 personnes. La durée de ces programmes varie entre quelques jours et six mois. Le nombre de programmes différents et de participants va certainement diminuer progressivement au cours des prochaines années. La mise au point de projets de ren-

forcement des capacités prendra sans aucun doute le pas sur les ateliers et les séminaires.

12. La coopération avec fonds et programmes des Nations Unies et les institutions spécialisées a continué à s'intensifier. Des progrès très significatifs ont été réalisés dans l'élaboration de programmes conjoints avec le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets, et de nouvelles initiatives ont été lancées avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). L'UNITAR a reçu des subventions du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les partenariats internationaux et du Fonds de l'environnement mondial. Tous les programmes de formation dans le domaine du développement économique et social sont, d'une manière ou d'une autre, conçus et menés conjointement avec des organismes des Nations Unies tels que l'Office des Nations Unies à Genève (ONUG), l'Office des Nations Unies à Vienne (ONUUV), l'Office des Nations Unies à Nairobi (ONUN), la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Haut Commissariat aux droits de l'homme, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), la Convention-cadre des Nations Unies pour les changements climatiques et l'Université des Nations Unies (UNU). La coopération s'étend au système des Nations Unies [Organisation internationale du travail (OIT), Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO), Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Organisation mondiale de la santé (OMS), Union internationale des télécommunications (UIT), Organisation météorologique mondiale (OMM), Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et Organisation mondiale du commerce (OMC)] et à d'autres organisations intergouvernementales, telles que l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'Union européenne et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

13. La recommandation du Corps commun d'inspection concernant la division du travail a été suivie à la lettre. La répartition s'est faite comme suit : la mission première de l'UNITAR est la formation et le renforcement des capacités pour les pays en développement et le personnel des missions diplomatiques au-

près de l'Organisation des Nations Unies, alors que l'École des cadres des Nations Unies concentre ses activités sur la formation du personnel des Nations Unies. Les principaux domaines d'activité de l'Université des Nations Unies sont la recherche et la formation universitaire supérieure, ainsi que le renforcement des capacités des établissements d'enseignement supérieur dans les pays en développement. Tout projet de recherche mené par l'UNITAR ou l'École des cadres doit avoir un caractère essentiellement opérationnel et valoriser les activités de formation de l'institution.

14. En ce qui concerne l'élargissement des programmes à d'autres bureaux des Nations Unies, outre Genève et New York, des activités sont menées régulièrement à Vienne et à Nairobi. Elles sont bien accueillies et suscitent de l'intérêt. À sa dernière session, dans sa résolution 54/229 en date du 22 décembre 1999, l'Assemblée générale a demandé à l'UNITAR d'organiser des programmes de formation dans d'autres lieux, notamment dans les villes où siègent les commissions régionales, mais ce ne sera possible que lorsque l'accroissement des contributions volontaires permettra de disposer d'un fonds général plus conséquent.

Défis de demain

15. L'UNITAR est au service des États Membres. D'une manière générale, ceux-ci considèrent que, dans l'ensemble sa restructuration a eu des résultats positifs, qui ont été obtenus dans un délai relativement court. L'UNITAR a aussi l'avantage de poursuivre des objectifs précis et concrets. En tant qu'institution totalement autonome financièrement, il a prouvé au cours des dernières années qu'il était capable d'occuper un créneau bien défini dans le domaine de la formation et du renforcement des capacités et d'offrir des services compétitifs, sur le plan du contenu, de l'exécution et de la portée des programmes, par rapport à ceux offerts par des organismes publics et privés à vocation similaire, et d'assurer le contrôle de l'élargissement de ses activités.

16. Par rapport au total des montants consacrés à la coopération pour le développement, soit sous forme d'investissements, soit sous forme de coopération technique, la part de la formation et du renforcement des capacités est insignifiante. À l'UNITAR, le renforcement des capacités absorbe environ la moitié du budget, tandis que l'autre moitié est consacrée à la formation. Le coût moyen par jour et par stagiaire est infé-

rieur à 10 dollars – tout compris, c'est-à-dire en comptant le transport et le logement des stagiaires et des spécialistes auxquels on fait appel, la recherche sur les méthodes, la conception et la distribution des outils pédagogiques, l'évaluation et le suivi. Les coûts peuvent être maintenus à ce niveau compétitif grâce au fait, comme nous l'avons déjà mentionné, que l'UNITAR peut compter largement sur les compétences disponibles, à titre gracieux, au sein du système des Nations Unies. Dans sa résolution 54/229, l'Assemblée générale salue les bons résultats obtenus récemment par l'Institut et sollicite sans ambages l'appui financier des États Membres en leur demandant d'envisager de recommencer à verser des contributions volontaires, compte tenu des progrès qui ont été réalisés dans la restructuration et la revitalisation de l'Institut. Les contributions versées en réponse à ces appels répétés demeurent plutôt modestes et quelque peu décevantes. La plupart des gros donateurs qui avaient interrompu leurs versements pendant la crise de l'Institut, à la fin des années 80, n'ont pas repris le versement de leurs contributions bien qu'il se soit avéré que les prestations se sont améliorées et que cet organisme, créé dans le but de renforcer l'efficacité de l'Organisation, par la formation notamment, garde toute son utilité.

17. Les donateurs effectifs et potentiels continuent de penser que la manière la plus efficace de contribuer au renforcement des capacités dans les pays en développement et les pays en transition est de mettre en oeuvre des programmes concrets dans un cadre régional ou national, et ils appliquent ce principe à leurs programmes de coopération bilatérale directe. Si ce point de vue est certainement louable, en tant qu'institut des Nations Unies, l'UNITAR doit faire en sorte que les demandes les plus urgentes et les plus justifiées soient satisfaites. Pour les programmes de bourses, par exemple, l'Institut reçoit 10 candidatures pour chaque place disponible. Pour que cette situation s'améliore, il faut que les contributions versées au Fonds général de l'UNITAR augmentent. Cela donnerait également à l'Institut une certaine marge de manoeuvre, qui lui permettrait de consacrer du temps et des compétences à la mise au point de propositions destinées à répondre aux demandes qui ne peuvent pas être satisfaites pour le moment.

18. En 1999, au paragraphe 12 de sa résolution 54/229, l'Assemblée générale, a demandé à nouveau au Secrétaire général de continuer à examiner tous les moyens possibles de doter l'Institut de locaux supplé-

mentaires pour y installer ses bureaux et organiser des programmes et des cours de formation à titre gracieux à l'intention des États et de leurs représentants accrédités auprès de l'ONU à New York, Nairobi, Genève et Vienne.

19. On s'est souvent déclaré troublé par le fait que l'UNITAR doive payer un loyer, engager des dépenses de fonctionnement et prendre en charge des frais occasionnés dans les locaux de l'ONU, alors que tous les États Membres et, en particulier, les pays en développement et les pays en transition, bénéficient gratuitement de ces services. De plus, depuis 1993, l'UNITAR n'a reçu aucune subvention prélevée sur le budget ordinaire de l'Organisation. Certains pensent qu'on peut aller jusqu'à dire que celle-ci inflige ces dépenses deux fois à l'UNITAR.

20. Aucune décision n'a encore été prise malgré le fait que dans une note récente datée du 21 octobre 1999 relative à la location de locaux des Nations Unies par des organes de presse et d'autres entités (A/C.5/54/25), le Secrétaire général, se référant aux politiques applicables aux différents cas de figures, ait constaté que des institutions dont le statut est analogue à celui de l'UNITAR étaient logées gratuitement.

21. À sa trente-huitième session, qui s'est tenue à Genève du 26 au 28 avril 2000, le Conseil d'administration d'UNITAR a estimé qu'étant donné les services substantiels que l'Institut rendait à l'ONU, des installations et des services appropriés devraient être mis à sa disposition à titre gracieux à Genève, à Nairobi, à New York et à Vienne pour qu'il puisse y installer ses bureaux et organiser des programmes et des cours de formation. Le Conseil a souhaité que l'Assemblée générale s'exprime de manière plus explicite sur cette question. En outre il a demandé au Président et au Directeur exécutif de poursuivre les négociations dans ce sens avec les autorités concernées de l'Organisation afin de trouver rapidement une solution à ce problème qui se pose pour la troisième année consécutive.

22. D'autre part, le Comité consultatif a abordé cette question dans son dernier rapport en faisant remarquer que des discussions étaient en cours entre le Secrétariat et l'UNITAR à propos de l'application du paragraphe 12 de la résolution 53/195 de l'Assemblée générale en date du 15 septembre 1998, dans laquelle l'Assemblée a prié le Secrétaire général de continuer à examiner tous les moyens possibles de fournir à l'Institut des

locaux supplémentaires pour y installer ses bureaux et organiser des programmes et des cours de formation à titre gracieux à l'intention des États et de leurs représentants accrédités auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York, Nairobi, Genève et Vienne. À cet égard, le Comité a été informé que si l'Institut était dégagé des frais de location et de logement qu'il supportait à New York et à Genève, comme c'est le cas pour certaines autres entités, davantage de ressources seraient disponibles pour les activités financées au moyen du Fonds général. Il a demandé que les discussions entre le Secrétariat et l'Institut se poursuivent jusqu'à ce qu'une solution conforme aux résolutions de l'Assemblée générale soit trouvée.

23. À sa dernière session, le Conseil d'administration de l'UNITAR a souligné la nécessité de respecter un certain équilibre entre les programmes qui sont conçus pour répondre à une demande et ceux qui sont commandés par les donateurs. L'Institut étant très largement tributaire des dons à des fins spéciales, il risquait de mettre en oeuvre essentiellement des activités pour lesquelles il disposait de fonds, au détriment de celles dont les pays en développement pouvaient, à un moment donné, avoir davantage besoin. Le Conseil a également rappelé la proposition que le consultant de haut niveau qui a lancé le processus de restructuration de l'Institut avait faite dans son rapport (A/46/482 du 30 septembre 1991). Outre le transfert du siège de New York à Genève et l'annulation de la dette de l'UNITAR en échange de la reprise de ses locaux, le consultant avait proposé que les programmes de l'Institut soient financés au moyen de contributions extrabudgétaires. Il a cependant été suggéré qu'un montant d'environ 2 millions de dollars destiné aux activités de base soit prélevé sur le budget ordinaire de l'Organisation pour couvrir certaines opérations et certains coûts administratifs, ce qui assurerait la pérennité des activités de formation et de renforcement des capacités. L'UNITAR a maintenant retrouvé sa crédibilité, et la qualité et l'utilité de ses programmes ne sont plus remises en cause.

24. Dans le débat actuel concernant les nouveaux moyens possibles de financer le développement et, de manière plus générale, la nécessité de définir une nouvelle conception de la coopération en faveur du développement durable, la question des compétences professionnelles occupe une place de premier plan. Compte tenu du phénomène de mondialisation et vu la diminution constante de l'aide publique au développe-

ment, l'utilité et l'efficacité des différentes infrastructures dans les pays bénéficiaires sont de plus en plus remises en jeu. La formation, qui vise au renforcement des capacités et à la création d'institutions, aura un rôle déterminant à jouer. La coopération multilatérale, notamment de la part de l'ONU, devrait constituer la pierre angulaire de ce nouveau système. L'UNITAR a trouvé sa place dans le domaine de la formation et du renforcement des capacités pour le développement durable.

Rapport d'activité

Chapitre premier

Programme de formation à la diplomatie multilatérale et à la gestion des affaires internationales

25. Le programme de formation à la diplomatie multilatérale et à la gestion des affaires internationales s'adresse aux diplomates débutants, de niveau intermédiaire et chevronnés, aux diplomates stagiaires, aux fonctionnaires des ministères concernés, aux universitaires et aux représentants des organisations intergouvernementales. Les activités proposées peuvent être regroupées en cinq sous-chapitres présentés ci-après.

A. Bourses et formation à la diplomatie

Activités de formation à l'intention des diplomates de Genève, Nairobi et Vienne

26. Les activités de formation sont destinées aux diplomates en poste dans quatre villes sièges de l'ONU, à savoir Genève, Nairobi, New York et Vienne. À Nairobi, la formation est offerte depuis juin 1999.

27. Le programme de formation porte sur des thèmes techniques, spécifiques et généraux particulièrement importants pour des diplomates exerçant leurs fonctions dans un contexte multilatéral. Des ateliers et des séminaires sont organisés sur les sujets suivants : techniques de la négociation et de la médiation, structure et fonctionnement des principaux organes des Nations Unies; élaboration de projets de résolution, tendances et enjeux au sein du système des Nations Unies; règles et procédures relatives aux conférences des Nations Unies; structure de la documentation de l'Organisation et recherche documentaire; économie internationale; privilèges diplomatiques; prise de parole en public; exposés sur les grandes questions dont s'occupe l'Organisation; et présidence des séances.

28. Au cours de la période considérée, 25 stages au total ont été organisés pour ce module : 12 à Genève, 2 à Nairobi et 11 à Vienne. Six cent six stagiaires ont bénéficié de la formation. Les activités proposées à New York font l'objet d'un rapport distinct.

Formation à la carte

29. L'UNITAR offre des programmes de formation à la carte dans les domaines de la diplomatie multilatérale et de la gestion des affaires internationales aux États Membres de l'Organisation ainsi qu'aux organisations internationales gouvernementales ou non gouvernementales. Les participants apprennent à agir plus efficacement dans la sphère des relations multilatérales, dans l'intérêt de leurs pays ou de l'organisation à laquelle ils sont rattachés. Ainsi, l'Institut met en relief l'importance de la création de capacités nationales aux fins du développement chez les États Membres. Les pays définissent leurs besoins et leurs priorités en matière de formation; l'Institut met ensuite au point un programme de formation compte tenu de la situation de chacun. Il choisit les formateurs et s'occupe de la logistique et des questions administratives. Enfin, dans le cadre de la formation, l'Institut fournit aux stagiaires la documentation de base et évalue le succès du projet. Les programmes de formation à la carte peuvent être appliqués à Genève, dans d'autres villes sièges ou lieux d'implantation de l'Organisation.

30. De juillet 1998 à juin 2000, 94 stagiaires au total ont bénéficié du programme de formation à la carte suivant :

a) Atelier sur la diplomatie dans le cadre des conférences et les négociations multilatérales, organisé à Rome à l'intention des diplomates italiens débutants, à la demande de l'Académie de diplomatie italienne;

b) Séminaire sur le système des Nations Unies et la réforme, destiné aux fonctionnaires du Gouvernement gambien, tenu à Banjul à la demande du bureau du PNUD en Gambie;

c) Stage de formation en droit international organisé par l'Institut à Téhéran pour les pays d'Asie centrale et du Moyen-Orient, pour le compte du Bureau des affaires juridiques de l'ONU.

Programmes de bourses

31. Les programmes de bourses de l'UNITAR visent à donner à des administrateurs débutants et de niveau intermédiaire originaires des États Membres une connaissance approfondie de certains thèmes dans des domaines comme le droit public international, la gestion des affaires internationales et la fonction publique

internationale. En règle générale, ces programmes de formation durent plus longtemps que ceux dont il a été fait mention précédemment, à savoir trois semaines, six semaines et sept mois. Il s'agit de programmes annuels et les participants sont sélectionnés sur concours.

32. *Programme ONU/UNITAR de bourses de formation en droit international (La Haye)*. Ce programme, destiné à des juristes des pays en développement et en transition, a été mis sur pied dans le cadre du Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international. Un nombre limité de places est offert aux juristes de pays industrialisés qui doivent cependant prendre en charge leurs frais d'inscription et de séjour. Le programme porte entre autres sur les thèmes suivants : droit pénal international, droit des traités, droit de la mer, droit de l'environnement, droit humanitaire, droit des réfugiés, droit de l'homme, droit commercial et règlement des différends commerciaux, règlement des différends, négociation des instruments juridiques internationaux et droit des cours d'eau internationaux.

33. *Programme de bourses de formation à la gestion des affaires internationales (Genève)*. Ce programme, d'une durée de trois semaines, permet d'initier des diplomates débutants et de niveau intermédiaire à la diplomatie multilatérale. Les bourses sont réservées aux stagiaires originaires des pays en développement et en transition. Les diplomates des pays industrialisés peuvent aussi y participer, sous réserve de prendre en charge leurs frais d'inscription. Les thèmes abordés sont les suivants : système des Nations Unies, projets de réforme de l'ONU, opérations de maintien de la paix de l'ONU, diplomatie préventive, négociations multilatérales, règlement des différends, médiation, désarmement, relations économiques internationales, gestion financière internationale, droit international, prise de parole en public et nouvelles technologies de la communication.

34. *Programme de bourses concernant la fonction publique internationale (Yaoundé/Paris/Genève)*. Ce programme de sept mois est destiné à des stagiaires francophones travaillant dans le secteur privé ou la fonction publique et originaires de pays en développement. Il est organisé avec l'appui de l'Agence intergouvernementale de la francophonie, en collaboration avec l'Institut des relations internationales du Cameroun et l'Institut international d'administration publique de Paris. La formation comprend un enseignement

de quatre mois suivi d'un stage pratique de trois mois au sein d'un organisme ou d'une institution spécialisée des Nations Unies. Le programme couvre les domaines suivants : la fonction publique internationale, l'administration publique internationale, les organisations internationales, le droit international, les relations économiques internationales, les techniques de la négociation, l'informatique et les techniques de communication.

B. Rétablissement de la paix et diplomatie préventive

Transmission des savoirs : l'expérience des représentants spéciaux et envoyés du Secrétaire général

35. Ce programme vise à préserver et transmettre les données d'expérience riches d'enseignements accumulées par les représentants spéciaux et envoyés du Secrétaire général. Un manuel sera élaboré à l'intention de ceux-ci, sur la base d'entretiens approfondis avec d'anciens et de nouveaux représentants spéciaux du Secrétaire général. À l'issue de l'étape de la communication des données d'expérience, un programme d'information plus systématique sera organisé à l'intention des nouveaux représentants spéciaux, en collaboration étroite avec les départements concernés au sein du Secrétariat de l'Organisation. En outre, un séminaire annuel sera organisé de façon à ce que les représentants spéciaux du Secrétaire général échangent leurs données d'expérience et que les problèmes qui se posent de façon récurrente dans toutes les missions puissent être régulièrement débattus. Le projet est financé par le Department for International Development du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, le Ministère suédois des affaires étrangères, le Département des relations extérieures et du commerce international du Canada et le Département fédéral des affaires étrangères de Suisse.

Programme de bourses de formation au rétablissement de la paix et à la diplomatie préventive

36. Ce programme annuel, parrainé par l'UNITAR et l'Académie mondiale pour la paix, est destiné aux membres du personnel de l'ONU et aux diplomates désireux de se perfectionner en suivant une formation de haut niveau en matière d'analyse des conflits, de négociation et de médiation. La formation est essen-

tiellement axée sur le règlement pacifique des différends par le biais de l'ONU. Le programme d'une durée de deux semaines se déroule au château médiéval de Burg Schlaining (Autriche) et dispense les connaissances théoriques et pratiques les plus récentes en matière de règlement des conflits par l'intermédiaire d'études de cas, de séminaires de discussion sur les problèmes et les obstacles rencontrés dans de telles situations et d'une mise en pratique des techniques de la médiation et de la négociation à l'aide d'exercices. Le programme a reçu un appui des Gouvernements autrichien, canadien, allemand et suédois ainsi que de la Carnegie Corporation of New York, de la William and Flora Hewlett Foundation et de la McKnight Foundation.

Séminaire de haut niveau sur le rétablissement de la paix et la diplomatie préventive

37. Le deuxième séminaire de haut niveau, tenu au Mont Pèlerin (Suisse), a été organisé en collaboration étroite avec le Département des affaires politiques de l'ONU et financé par le Département fédéral des affaires étrangères de Suisse. Le thème choisi par le Département des affaires politiques était le suivant : « Les enjeux de la démocratisation : enseignements tirés de l'expérience utiles aux futures activités de rétablissement et d'instauration de la paix de l'ONU ». Les participants au séminaire – hauts fonctionnaires de l'ONU et universitaires spécialisés dans le domaine – ont examiné les cas de la Bosnie, du Cambodge, du Guatemala, du Mozambique et du Tadjikistan.

Programme de formation régionale aux fins de la prévention des conflits et de l'instauration de la paix en Afrique du Sud

38. Conçue sur le modèle du programme de bourses consacré au rétablissement de la paix et à la diplomatie préventive susmentionné, cette formation de deux semaines a été adaptée aux besoins urgents des décideurs africains et aux problèmes que leur posent l'évaluation et le règlement des conflits en Afrique. Les participants comprenaient des diplomates chevronnés, des militaires de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et des représentants de groupes de la société civile oeuvrant à la prévention des conflits. Le programme était financé par le Ministère des affaires étrangères danois et organisé en collaboration avec le Centre régional de formation au maintien de la paix de la CEDEAO à Harare. Cette formation

devrait être dispensée tous les ans. On prévoit la tenue d'une réunion analogue en octobre 2000 qui rassemblera des participants de toutes les régions d'Afrique et se tiendra à l'Institut Gorée au Sénégal. Elle sera financée par l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et le Ministère des affaires étrangères allemand.

Institutions démocratiques et gestion des conflits en Afrique de l'Ouest : atelier stratégique pour les décideurs de haut niveau

39. Cette réunion qui s'est tenue à l'Institut Gorée (Sénégal) était parrainée par l'Institut pour la démocratie et l'assistance électorale suédois et l'Organisation de l'unité africaine et financée par l'ACDI. Elle s'adressait à des hauts fonctionnaires d'État (conseillers présidentiels, ministres et autres décideurs de haut niveau) originaires de cinq pays d'Afrique de l'Ouest. Des universitaires africains ont notamment abordé les thèmes suivants : causes politiques et économiques des conflits, questions constitutionnelles, transfert des pouvoirs et modèles d'administration locale, participation politique et questions relatives aux minorités, relations entre les sphères civile et militaire et processus électoraux.

Conférence panafricaine sur les principes africains de règlement des conflits et de réconciliation

40. Cette conférence, tenue à Addis-Abeba et financée par le Department for International Development du Royaume-Uni, a examiné les enseignements que l'on peut tirer des approches locales en matière de rétablissement de la paix en Afrique et a permis à des spécialistes de la question, des chercheurs et des organisations non gouvernementales d'échanger leurs vues et leurs données d'expérience concernant les principes africains de réconciliation et d'en débattre. Des activités de suivi sont en cours en vue de créer un réseau d'associations et d'institutions destiné à appliquer les recommandations formulées lors de la conférence.

Programme de formation au développement des capacités des représentants des minorités et des populations autochtones en matière de règlement des conflits et de consolidation de la paix

41. Ce nouveau programme vise à offrir une formation approfondie à des représentants de populations

minoritaires et autochtones dans le domaine de la négociation axée sur la solution des problèmes. La formation est conçue pour développer les capacités des représentants à négocier de façon plus efficace avec les pouvoirs publics et d'autres groupes dominants afin de voir leurs besoins satisfaits, tout en préservant de bonnes relations de travail. La première semaine de stage a été financée par le Département fédéral des affaires étrangères de Suisse et aura lieu à Genève, en collaboration avec le Groupe de travail sur les populations autochtones. La deuxième semaine de stage aura lieu à l'échelon régional et devrait se tenir à l'Université pour la paix du Costa Rica en décembre.

C. Programme de formation à l'application du droit de l'environnement

42. Le Programme UNITAR de formation à l'application du droit de l'environnement a été lancé dans le but de renforcer les mécanismes institutionnels et juridiques nationaux afin d'améliorer la gestion de l'environnement dans l'optique du développement durable. Il a été conçu de manière à répondre aux besoins des pays en développement et des pays en transition, à sensibiliser les pays du monde entier aux obligations et aux possibilités que crée le droit de l'environnement et à mieux les leur faire connaître.

43. Mis en oeuvre en association avec le PNUE et la Commission du droit de l'environnement de l'Alliance mondiale pour la nature (UICN), le Programme fait intervenir plusieurs autres organisations partenaires. Il bénéficie du soutien financier des Gouvernements canadien, français, irlandais, japonais, mexicain, néerlandais et suisse, ainsi que du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS), du PNUD, de l'UNESCO, de la Convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel et de la Carl Duisberg Gesellschaft.

44. L'enseignement à distance par correspondance constitue l'élément central du Programme et permet d'atteindre un large public dans tous les pays du monde, tant dans les organismes gouvernementaux que dans les organisations non gouvernementales. Une collection de manuels de formation au droit de l'environnement regroupant des documents qui n'ont jamais été réunis ailleurs est actuellement en cours de production.

45. Depuis 1998, des progrès considérables ont été réalisés dans l'exécution de tous les aspects du programme. On notera en particulier que 10 cours d'enseignement par correspondance de la phase I ont été produits en anglais. Au début de cette année, on s'est occupé de créer une série supplémentaire de cours sur les principes et les méthodes à appliquer dans la mise en oeuvre des dispositions du droit international de l'environnement au niveau national. Des exemples de droit comparé seront donnés dans les cours suivants : rédaction de textes juridiques et recherche en droit de l'environnement; outils et actes normatifs en matière de droit de l'environnement; réglementation nationale concernant les matériaux dangereux et les déchets; dispositions juridiques nationales relatives aux espèces, aux habitats naturels et aux écosystèmes; dispositions juridiques nationales relatives à l'air, à l'eau, et au sol. À la fin du premier semestre de l'an 2000, plus de 500 participants de 88 pays avaient suivi ces cours.

46. L'enseignement à distance est complété par des ateliers spécialisés organisés avant ou après au niveau national ou régional, ainsi que par des actions visant à renforcer les capacités nationales en matière de droit de l'environnement. Depuis la mi-1998, des ateliers ont été tenus aux États-Unis, en Gambie, au Japon, au Kenya, au Laos, en République tchèque, en Suisse, en Thaïlande et au Zimbabwe. Toute une série de thèmes relatifs à la gestion et au droit de l'environnement y ont été abordés. Les ateliers de formation de l'UNITAR pour la région de l'Asie et du Pacifique sur l'exécution des accords multilatéraux relatifs à la diversité biologique, qui ont eu lieu en 1998 et 1999 à Kushiro, au Japon, méritent particulièrement d'être signalés.

47. Des programmes intensifs pour le renforcement des capacités nationales de la Bolivie, de la Côte d'Ivoire, du Laos, de Madagascar, de la République dominicaine, du Viet Nam et de la Zambie sont en attente de réalisation, de même que la poursuite du programme de formation régional de Kushiro et que les programmes régionaux destinés aux pays francophones. Un programme de formation sur les modalités d'exécution de la Convention sur la diversité biologique et le protocole sur la prévention des risques biologiques est également en préparation.

D. Politiques relatives aux migrations internationales

48. À la fin du mois de juin 2000, le Programme sur les politiques relatives aux migrations internationales fêtait ses deux ans d'existence. De caractère interinstitutionnel et coparrainé par l'UNITAR, le FNUAP, l'OIM et l'OIT, il collabore étroitement avec le HCR et avec d'autres institutions régionales ou internationales actives dans le domaine des migrations ou dans des domaines connexes. L'objectif est de renforcer les capacités des administrations publiques dans différentes régions du monde pour ce qui est de gérer les flux migratoires aux niveaux national et régional, et d'encourager les États à se concerter et à coopérer au niveau régional en vue d'assurer une bonne régulation des migrations. Lors des réunions, les fonctionnaires participants tiennent des débats libres et informels, échangent des connaissances d'ordre général, examinent des problèmes concrets en matière de migration et s'essaient à y trouver des solutions. Ils sont conseillés par des experts envoyés par des gouvernements, des institutions intergouvernementales, des ONG concernées et des universités. Des séminaires et ateliers de suivi plus courts, consacrés à des sujets particuliers d'intérêt prioritaire, sont organisés au niveau régional.

49. En 18 mois, le Programme a tenu quatre réunions de renforcement des capacités et de concertation régionale, auxquelles ont participé près de 220 fonctionnaires de haut niveau et de niveau intermédiaire venus de 63 pays différents, ainsi que quelque 65 experts ou conseillers internationaux et bon nombre d'observateurs envoyés par des gouvernements ou des organisations internationales.

50. En novembre 1998, plus de 40 fonctionnaires de 19 pays d'Europe centrale et orientale, de la Communauté d'États indépendants et des États baltes se sont réunis à Budapest pour une première session de formation et d'échanges en profondeur axés sur la pratique et couvrant tous les aspects importants de la gestion et des politiques relatives aux migrations. En avril 1999, 45 représentants de tous les États d'Afrique australe se sont réunis à Pretoria pour discuter des problèmes de migration propres à la région, définir une stratégie commune et étudier les possibilités de coopérer entre eux. En novembre 1999, quelque 60 représentants de 19 pays du Sud-Est asiatique et du Pacifique se sont réunis à Bangkok pour une nouvelle grande session de formation, de renforcement des capacités et de concer-

tation régionale, où ils ont notamment examiné les conséquences pratiques du Symposium d'avril 1999 sur les migrations en Asie du Sud-Est. En mai 2000, le Programme a organisé à Issyk-Kul (Kirghizistan) une conférence sur les politiques relatives aux migrations internationales et axée sur les questions relatives aux migrations irrégulières et sur la stabilité dans la région, à laquelle ont participé 13 pays d'Asie centrale, du Caucase et d'alentour, rassemblant près de 70 fonctionnaires.

51. Le Programme sur les politiques relatives aux migrations internationales se caractérise particulièrement par son aspect interinstitutionnel, avec pour corollaires la multidisciplinarité et la coopération interinstitutionnelle. Les connaissances concrètes apportées par les organisations associées lors de la préparation et de la tenue des réunions se sont avérées très utiles et ont permis de garantir la complémentarité des mesures prises et de proposer des programmes de travail qui offrent aux États un tableau très complet des mouvements migratoires actuels.

52. Fort de deux ans d'expérience et grâce au fait qu'il ne cesse d'être repensé et recentré, le Programme est actuellement considéré comme un outil très utile pour la transmission de compétences aux responsables des politiques relatives aux migrations et aux personnes chargées d'appliquer ces politiques. Il est considéré comme original, axé sur la pratique et répondant à un besoin réel. Les programmes de travail englobent tous les aspects du problème des migrations et des déplacements humains : causes et conséquences des migrations, politiques relatives aux migrations régionales et internationales, principes du droit international relatif aux migrations, politiques, législation et structures nationales relatives aux migrations, instruments de gestion des migrations, contrôle des frontières, migrations irrégulières (trafic et crime organisé, moyens de détection et d'expulsion), problème des demandes d'asile et protection des réfugiés, questions relatives à l'égalité des sexes, droits de l'homme, liens entre migrations et santé publique, etc.

53. Des séminaires de suivi sont prévus à partir du deuxième semestre 2000 en Afrique australe, en Europe de l'Est, en Asie centrale et dans le Caucase. Il est envisagé d'organiser deux conférences importantes sur les politiques relatives aux migrations, l'une pour la région méditerranéenne et l'autre pour l'Afrique orientale.

E. Programme d'enseignement par correspondance sur les opérations de maintien de la paix

54. Le Programme d'enseignement par correspondance de l'UNITAR offre, depuis 1995, des cours que chacun est libre de suivre à son propre rythme sur les opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Le contenu de ces cours est élaboré en collaboration avec le Département des opérations de maintien de la paix, afin de garantir qu'il reflète les politiques et pratiques de l'ONU. Chacun des huit cours traite d'un aspect différent des activités de maintien de la paix. Il existe actuellement 11 cours, dont tous sont disponibles en anglais, deux en français, trois en espagnol et deux en allemand. Entre le 1er juillet 1998 et le 30 juin 2000, 2 197 personnes originaires de 63 pays fournissant des contingents ont été inscrites à 13 cours.

55. Les cours proposés dans le cadre du Programme sont les suivants : Principes pour la conduite d'opérations de paix (en anglais et en allemand); Commander une opération de maintien de la paix des Nations Unies : méthodes et techniques de maintien de la paix sur le terrain (en anglais ou en français); L'appui logistique aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies (en anglais ou en espagnol); L'appui logistique opérationnel aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies; Être observateur militaire des Nations Unies : méthodes et procédures (en anglais ou en espagnol); L'histoire des opérations de maintien de la paix des Nations Unies de 1945 à 1987; L'histoire des opérations de maintien de la paix des Nations Unies de 1988 à 1997; La police civile des Nations Unies : rétablir l'ordre après les hostilités (en anglais ou espagnol); Les Forces de paix des Nations Unies en ex-Yougoslavie : de Dayton au Kosovo (en anglais ou en français); Le déminage après une guerre : mettre les soldats de la paix et la population civile à l'abri des accidents (en anglais ou en allemand); Droit humanitaire international et droit de la guerre; Terrorisme international; Maintien de la paix et résolution des conflits internationaux.

II. Bureau de New York

56. L'UNITAR a ouvert un bureau à New York en octobre 1996, conformément aux résolutions de l'Assemblée générale et à la décision du Conseil d'administration de l'Institut. Le bureau a pour mandat

essentiel d'organiser des stages de formation à l'intention des délégués à New York et de renforcer la coopération entre l'Institut et le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, les programmes et fonds des Nations Unies, le milieu universitaire, les fondations et le secteur privé en Amérique. Il organise également des réunions d'information sur les autres programmes que le siège de l'UNITAR met en oeuvre depuis Genève. En outre, il assure la liaison avec un autre programme de l'UNITAR basé en Amérique du Nord, à savoir le Programme d'enseignement par correspondance sur les opérations de maintien de la paix.

Principales activités du bureau de New York

57. Le bureau de New York s'emploie en priorité à concevoir et à organiser des programmes de formation à l'intention des missions permanentes à New York. De juillet 1998 à juin 2000, il a organisé environ 51 stages de formation, soit plus de deux en moyenne par mois. Les programmes sont conçus en fonction des besoins des missions et des demandes que celles-ci formulent et ils tiennent compte des résultats des évaluations que l'UNITAR effectue à la fin de chaque cycle de formation. Depuis juillet 1998, le bureau de New York a formé plus de 1 829 participants, et les programmes qui sont de plus en plus poussés intéressent des domaines toujours plus variés et nombreux.

58. En 1999, l'Institut a proposé 26 cours (soit 7 de plus que les 19 offerts en 1998) et en 2000 il en proposera 30.

59. Des cours intensifs, comme les journées d'études annuelles sur le commerce international, donneront aux représentants des bases à partir desquelles ils pourront suivre des formations plus poussées sur des thèmes particulièrement importants.

60. Le bureau s'efforce de planifier les stages de formation de façon que les représentants en poste à New York puissent en tirer le meilleur profit dans leurs activités, par exemple le séminaire sur les technologies de l'information qui s'est tenu avant la session de haut niveau du Conseil économique et social de 2000 sur les technologies de l'information, le séminaire sur les négociations commerciales qui a eu lieu avant la réunion ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Seattle, l'atelier sur les négociations multilatérales sur l'environnement, organisé avant les cin-

quième et sixième Conférences des Parties à la Convention-cadre sur les changements climatiques, etc.

61. Le bureau a poursuivi ses activités en partenariat avec des centres universitaires de haut niveau, tels que la Fletcher School of Law and Diplomacy de l'Université Tufts et l'Université du Texas à Austin.

62. Le bureau de New York reçoit de plus en plus de demandes directes des missions permanentes pour des programmes supplémentaires. De nouveaux stages de formation sur le commerce international, les partenariats public-privé, les technologies de l'information, les travaux des Commissions de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social pour les nouveaux membres du Conseil ont été mis en place compte tenu des demandes spécifiques des missions. Le bureau poursuivra cette stratégie fondée sur la souplesse et la diversité, tout en consolidant les thèmes et les programmes qui se sont révélés utiles aux travaux des délégués. Des efforts sont faits pour accroître l'accès aux stages et en renforcer le suivi, notamment grâce à des manuels et du matériel pédagogique et à l'utilisation de sites sur le Web. En outre, l'Institut s'est efforcé en 2000 de proposer des « cours spécialisés » et des « services de formation continue » aux participants à ses programmes.

63. Le bureau de New York recrute des enseignants auprès de divers organismes et départements du système des Nations Unies, d'établissements universitaires, d'organisations non gouvernementales et des secteurs privé ou public. Le bureau possède un certain nombre de programmes conjoints, à savoir : un cycle de cours sur la pratique du développement durable avec l'Université des Nations Unies; une série d'ateliers avec la Banque mondiale; une semaine d'étude annuelle sur le commerce international avec l'Organisation mondiale du commerce et l'Université du Texas à Austin; une série de cours sur les négociations multilatérales sur l'environnement avec la Fletcher School of Law and Diplomacy; une série d'ateliers avec la Bibliothèque Dag Hammarskjöld; un nouveau cycle d'ateliers en partenariat avec Seton Hall University; une série d'ateliers sur les partenariats public-privé pour le développement durable avec la German Management Academy.

Projets spéciaux

64. Outre les programmes de formation susmentionnés, le bureau de New York a également organisé conjointement les projets spéciaux ci-après :

65. *Cycle de conférences sur le maintien de la paix organisé par l'UNITAR, l'Institut d'études politiques (IPS) de Singapour et l'Institut japonais des affaires internationales.* Ce cycle de conférences a pour but de réunir de façon informelle et en privé des acteurs occupant des positions clefs dans des gouvernements, dans le système des Nations Unies, les forces armées, le milieu universitaire et les organisations non gouvernementales. Ensemble, ils examinent des questions relatives au maintien de la paix, échangent des idées et soumettent des recommandations aux organes de prise de décisions. Le rapport (et les recommandations) issus de ce cycle de conférences sont soumis au Secrétaire général et aux États membres du Conseil de sécurité. Ils sont également publiés sous forme d'ouvrage.

66. La conférence la plus récente de ce cycle intitulée « The Nexus between Peacekeeping and Peace-Building: Debriefing and Lessons Learned » s'est tenue en novembre 1999. Les débats de la conférence ont été distribués sous la forme d'un résumé des coprésidents et de « Conclusions et recommandations ». Les comptes rendus de la conférence seront publiés sous forme de brochure en septembre 2000.

67. *Cycle de séminaires sur la recherche d'un consensus et les négociations multilatérales organisé par l'UNITAR, le Consensus Building Institute et la Fletcher School à l'intention du Groupe des 77.* L'UNITAR et le Consensus Building Institute ont obtenu une subvention du Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux afin d'aider les pays membres du Groupe des 77 (G-77) à renforcer leurs capacités de négociations. Le programme comprend une série de séminaires conçus sous la supervision du G-77 et de ses membres, lesquels traitent des obstacles que doit surmonter le G-77 lors des négociations, notamment dans des domaines clefs tels que le renforcement des capacités, l'énergie durable, les changements climatiques, la diversité biologique et le commerce. Les deux premiers séminaires du cycle ont eu lieu en mars et en mai 2000. À long terme, ce forum devrait devenir une plate-forme crédible et fiable permettant aux pays du G-77 d'améliorer et de perfectionner leurs capacités de négociation.

III. Programmes de formation et de renforcement des capacités dans le domaine du développement économique et social

A. Programmes de formation et de renforcement des capacités dans le domaine de la gestion des substances chimiques et des déchets

Programmes de formation et de renforcement des capacités dans le domaine de la gestion des substances chimiques et des déchets

68. Ces programmes visent à aider les pays en développement et les pays en transition à veiller à ce que les substances chimiques et les déchets dangereux soient traités conformément aux normes de sécurité, sans risque pour la santé de la population et pour l'environnement. Leur exécution contribue à la réalisation des objectifs d'Action 21 et à l'application des instruments connexes qui définissent les responsabilités des pays vis-à-vis du développement durable. Dans le cadre du Programme interorganisations sur la gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques qui résulte d'un accord de coopération que l'Institut a conclu avec le PNUE, la FAO, l'OMS, l'OIT, l'ONUDI et l'OCDE, l'UNITAR fait bénéficier ses partenaires de son expérience méthodologique en matière de formation et de renforcement des capacités, tandis que ceux-ci apportent leurs compétences techniques dans des domaines précis de la gestion des substances chimiques et des déchets.

Programmes sur la gestion intégrée des substances chimiques à l'échelon national

69. La nature intersectorielle de la gestion des substances chimiques et les intérêts des divers ministères et autres parties prenantes dans ce domaine exigent une approche intégrée et coordonnée à l'échelon national et l'élaboration d'un cadre organisationnel garantissant une action nationale durable dans le domaine de la gestion écologiquement rationnelle des substances chimiques. Les programmes et services interdépendants ci-après sont conçus pour aider les pays à relever ce défi et sont étroitement liés aux diverses recommandations formulées lors du Forum intergouvernemental sur la sécurité chimique (FISC).

70. *Profils nationaux aux fins de la gestion des substances chimiques.* Le programme visant à faciliter l'établissement de profils nationaux auquel participent l'UNITAR et le Programme interorganisations sur la gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques aide les pays à évaluer leur propre infrastructure juridique, institutionnelle, administrative et technique aux fins de la gestion rationnelle des substances chimiques, conformément au document d'orientation sur la préparation d'un profil national. Ce document, établi à la suite de projets pilotes expérimentés dans quatre pays, a été approuvé par le Forum intergouvernemental sur la sécurité chimique (FISC). En juin 2000, les pays ci-après avaient bénéficié d'un appui dans le cadre du programme : Afrique du Sud, Angola, Argentine, Bénin, Bolivie, Bulgarie, Burkina Faso, Cameroun, Chine, Colombie, Côte d'Ivoire, Équateur, Égypte, Fédération de Russie, Gambie, Géorgie, Ghana, Guinée, Hongrie, Indonésie, Jordanie, Lituanie, Madagascar, Malawi, Mali, Mexique, Nicaragua, Niger, Nigéria, Pakistan, Paraguay, Pérou, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Sénégal, Slovaquie, Thaïlande, Tunisie, Uruguay, Venezuela, Viet Nam et Zambie.

71. *Ateliers visant à définir les priorités nationales.* Ce programme s'adresse aux nombreux pays pour lesquels un profil national détaillé a été établi et qui désirent passer à l'étape suivante, à savoir la détermination des priorités afin de renforcer certains aspects de la gestion des substances chimiques sur le plan national. L'Institut a établi un document d'orientation sur l'organisation de ces ateliers et prête un appui aux pays qui le souhaitent, dans la mesure où ses ressources le lui permettent. Au début de l'an 2000, près de 15 pays avaient organisé des ateliers dans le but de définir des priorités nationales avec le soutien de l'UNITAR.

72. *Programmes d'action nationaux.* Le Programme de formation et de renforcement des capacités élaboré par l'UNITAR et le Programme interorganisations sur la gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques pour aider les pays à exécuter des programmes d'action nationaux tendant à la gestion intégrée des substances chimiques visent à prêter un appui aux pays pour mettre en oeuvre un processus national officiel grâce auquel des équipes d'experts techniques s'efforceront de résoudre les questions de priorité nationale. Pendant la période à l'examen, des projets pilotes ont été menés à bien en Argentine, au Ghana, en Indonésie et en Slovaquie. Le document d'orientation établi par l'UNITAR et le Programme interorganisa-

tions sur la gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques (intitulé Planning and Implementing a National Action Programme for Integrated Chemicals Management) est le texte qui a servi de référence de base aux pays qui ont participé à ce projet pilote.

Programmes de formation spécialisée et de renforcement des capacités

73. L'UNITAR met aussi en oeuvre des programmes qui portent sur des domaines spécialisés de la gestion des substances chimiques et des déchets, lesquels sont brièvement décrits ci-après.

74. *Décisions en matière de gestion des risques pour les substances chimiques d'intérêt prioritaire.* Sur la base de l'expérience acquise grâce aux projets pilotes exécutés au Chili, au Cameroun, en Gambie et en Tanzanie, les activités de formation de l'UNITAR réalisées dans le cadre de ce programme visent à mieux faire comprendre et accepter les approches de l'évaluation et de la gestion des risques et à mieux faire connaître les divers types de ressources et de compétences nécessaires à cet égard. Le programme est mis en oeuvre par le biais de projets nationaux au cours desquels les pays partenaires choisissent une substance chimique d'intérêt prioritaire et élaborent une stratégie d'atténuation des risques liés à cette substance grâce à un processus faisant intervenir toutes les parties concernées. Le programme est exécuté en coopération avec le Programme international sur la sécurité des substances chimiques (PISSC).

75. *Registres des émissions et des transferts de matières polluantes.* Le Programme de formation et de renforcement des capacités de l'UNITAR, mis en oeuvre dans le cadre du registre des émissions et des transferts de matières polluantes en coopération avec l'OCDE et le PNUE/Substances chimiques, aide les pays à concevoir et à établir un registre national des émissions et des transferts de matières polluantes sur la base d'un processus faisant intervenir toutes les parties intéressées. L'UNITAR a participé à des activités nationales à cet égard en Argentine, à Cuba, en République tchèque, en Égypte, au Mexique et en Slovaquie. Au niveau international, l'UNITAR a mis en place un réseau de spécialistes conseils en la matière auxquels les pays qui le souhaitent peuvent s'adresser pour obtenir des renseignements sur les meilleurs experts dans les divers pays et organisations et pour leur faciliter le contact avec ceux-ci.

76. *Système harmonisé à l'échelle mondiale de classement et d'étiquetage des produits chimiques.* En vue de l'adoption du système harmonisé à l'échelle mondiale de classement et d'étiquetage des produits chimiques, l'UNITAR et l'OIT sont convenus, au début de l'année 2000, de collaborer à l'élaboration et à la mise en oeuvre d'un Programme mondial de renforcement des capacités pour aider les pays à mettre ce système en place.

Activités et services d'appui

77. Pour faciliter l'accès aux informations et aux données d'expérience et donner plus de valeur aux efforts de renforcement des capacités déployés constamment par les divers acteurs, l'UNITAR propose les activités et services d'appui ci-après.

78. *Création d'un réseau de renforcement des capacités pour une gestion écologiquement rationnelle des substances chimiques.* En 1998, le FISC a demandé à l'UNITAR de collaborer avec les pays, les organisations internationales et autres pour définir le mandat à donner à un réseau de renforcement des capacités pour une gestion rationnelle des substances chimiques. Le réseau devrait avoir pour objectif d'accroître les échanges d'informations et de données d'expérience sur les activités de renforcement des capacités réalisées par des organisations internationales, des organismes de coopération bilatérale pour le développement et autres. Le projet de mandat a été établi au début de l'année 2000 et il sera examiné pour adoption à l'occasion du troisième Forum qui se tiendra en octobre 2000.

79. *Organisation de séminaires thématiques sur des questions prioritaires concernant la gestion des substances chimiques au niveau national.* L'UNITAR en coopération avec les pays concernés et les partenaires internationaux et non gouvernementaux a organisé un cycle de séminaires sur les questions de renforcement des capacités dans le domaine de la gestion des substances chimiques à l'échelon national sur les thèmes suivants : systèmes d'information nationaux (septembre 1998); éducation et sensibilisation (octobre 1998); législation (juin 1999); et décision en matière de gestion des risques pour les substances chimiques d'intérêt prioritaire (octobre 1999).

80. *Bibliothèque de matériel d'orientation et de formation.* L'UNITAR a été à l'origine, en collaboration avec d'autres organisations affiliées au Programme

interorganisations sur la gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques, de la création d'une bibliothèque de matériel d'orientation et de formation sur le renforcement des capacités en matière de gestion des substances chimiques. Comme point de départ de la bibliothèque, l'UNITAR en coopération avec ses partenaires du Programme interorganisations a publié un document intitulé « Guidance and Training Materials of IOMC Participating Organizations: An Annotated Resource Guide for Chemicals Management Capacity-Building », qui donne les références des documents considérés comme particulièrement utiles dans le cadre des activités nationales de renforcement des capacités.

81. *Site sur les profils nationaux.* L'UNITAR et le Bureau européen des produits chimiques de la Commission européenne ont créé un site Internet sur les profils nationaux afin d'aider toutes les parties intéressées, partout dans le monde, à accéder aux profils nationaux de gestion des substances chimiques. Environ 20 nouveaux profils nationaux sont intégrés chaque année. Un CD-ROM a été réalisé à l'intention des pays et des organisations qui n'ont pas accès à Internet.

B. Programme de formation sur les changements climatiques

82. Le Programme de formation sur les changements climatiques (CC:Train) a été établi en 1993 par l'UNITAR et le secrétariat de la Convention sur les changements climatiques afin d'aborder directement les problèmes qu'ont les pays en développement pour faire face aux changements climatiques. Depuis son lancement, le Programme a soutenu le principe d'exécution nationale, d'appui régional et de coordination mondiale basé sur sa stratégie « ascendante ». Le CC:Train s'efforce en particulier d'améliorer les ressources humaines grâce à une série novatrice de programmes de formation. L'objectif du principe directeur est de veiller à ce que l'ensemble des activités de renforcement des capacités reflète les priorités et les initiatives nationales dans le cadre d'une approche économique et personnalisée, et d'assurer la prestation en temps voulu d'une formation et d'un appui postformation appropriés.

Communications nationales et activités habitantes

83. *Formation au niveau des pays.* Le projet financé par le FEM (phase II) a été mené à bonne fin en 1999.

À la demande des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et du secrétariat, le CC:Train continuera d'organiser des programmes de formation sur les changements climatiques sans marge bénéficiaire à l'intention des parties qui en font la requête même au-delà de la durée de vie du projet. Une proposition concernant la phase III et visant à financer les activités des services de plus en plus nombreux du CC:Train est actuellement en cours d'élaboration.

84. *Amélioration des cours de formation actuels et développement de nouvelles ressources de formation.* Un nouveau CD-ROM comprenant cinq cours de formation est sorti lors de la cinquième session de la Conférence des Parties à la Convention qui s'est tenue à Bonn en octobre 1999. Les cours de formation du CC:Train ont servi à d'autres projets et organisations dans de nombreux pays. Il est prévu de mettre à jour et d'améliorer ces cours de formation et d'en élaborer de nouveaux portant sur d'autres domaines et activités.

85. *Services de formation au niveau des pays.* Une série d'ateliers de formation a récemment été mise en oeuvre dans les pays suivants : Cambodge, Éthiopie, Maldives et République islamique d'Iran. Des consultations avec le PNUE et le PNUD laissent entrevoir que d'autres pays feront appel au CC:Train pour des programmes de formation.

Programmes universitaires portant sur les changements climatiques

86. *Brevet sur la vulnérabilité et l'adaptation.* En association avec le Programme régional pour l'environnement du Pacifique Sud et l'International Global Change Institute, le CC:Train a mis en place un cours universitaire d'une durée de quatre mois conduisant à l'obtention d'un brevet sur l'évaluation de la vulnérabilité et des possibilités d'adaptation. Ce cours, qui est offert pour la troisième fois, est proposé par l'Université du Pacifique Sud à l'intention des États insulaires du Pacifique. Des discussions sont en cours avec l'Institut d'écologie de l'Université nationale autonome du Mexique en vue d'étendre ce cours à l'Amérique centrale.

87. *Brevet d'analyse de l'atténuation.* Des négociations sont en cours avec l'Institut asiatique de technologie de Bangkok en vue d'élaborer un cours d'analyse de l'atténuation menant à un brevet.

Projet d'assistance en matière de changements climatiques dans les îles du Pacifique

88. Le projet d'assistance en matière de changements climatiques dans les îles du Pacifique a été une très grande réussite et est présenté comme un modèle pour les futurs programmes régionaux sur les changements climatiques dans les petits États insulaires. La première phase a été menée à bien en juin 2000. Les résultats du projet ont été présentés à la Conférence sur les changements climatiques dans les îles du Pacifique qui s'est tenue du 3 au 7 avril 2000 dans les Îles Cook. Le Programme régional pour l'environnement du Pacifique Sud et l'UNITAR, faisant fond sur leur partenariat efficace, ont conclu un accord en vue de développer ensemble la phase II du FEM et de mettre au point un système de financement bilatéral en 2000. L'UNITAR sera chargé d'élaborer et de mettre en oeuvre des mécanismes en vue de renforcer la mise en valeur de ressources humaines dans la prochaine phase du programme.

Programme d'appui aux systèmes d'inventaire nationaux des parties à économie en transition

89. À la suite d'un atelier régional organisé en association avec le secrétariat de la Convention sur les changements climatiques sur les nouvelles directives FCCC pour la notification des inventaires et options annuels pour aider les parties à économie en transition visées à l'annexe I à dresser des inventaires des gaz à effet de serre, on a demandé au CC:Train de formuler et de mettre en oeuvre un programme pluriannuel d'appui à la formation sur les inventaires à l'intention des parties à économie en transition. Une proposition a été soumise aux donateurs en juin 2000.

Mécanisme d'exécution du secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques

90. Dans le cadre de son partenariat dynamique avec le secrétariat de la Convention, l'UNITAR est devenu un partenaire d'exécution efficace pour des activités que le secrétariat avait prévu de sous-traiter.

91. À la suite de consultations avec le Groupe des 77 et la Chine, le secrétariat de la Convention et la Fondation pour les Nations Unies, on met actuellement au point un programme pilote dont l'objectif est de renforcer les capacités de négociation des représentants du Groupe des 77 et de la Chine dans les pourparlers sur

les changements climatiques. L'UNITAR fera fond sur les activités du CC:Train et sur le projet modeste de renforcement des capacités de l'Institut de concertation de l'UNITAR financé par la Fondation des Nations Unies à l'intention du Groupe des 77 et de la Chine.

Conseils nationaux pour le développement durable

92. En association avec le Conseil de la Terre et à la demande de ce dernier, l'UNITAR a mis au point un programme d'appui aux conseils nationaux pour le développement durable. Une aide est actuellement apportée à ce projet qui sera soumis au Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les partenariats internationaux (Fonds Turner) au milieu de 2000.

Évaluation des besoins de renforcement des capacités des pays en développement dans le processus de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques

93. En collaboration avec un groupe de partenaires régionaux, le CC:Train a proposé un projet en vue d'aider les parties non visées à l'annexe I à participer au processus de la Convention. À cette fin, le projet évaluera les besoins de ces parties. En outre, il s'efforcera de mettre au point des stratégies visant à assurer l'exploitation efficace et équitable des activités de renforcement des capacités.

C. Société de l'information et développement

Projet du Centre d'initiation aux technologies de l'information

94. Le projet, conçu à l'École polytechnique de Yaoundé, visait à mettre en place un centre de formation autonome de haut niveau afin de mieux faire connaître l'Internet aux entreprises et aux instituts d'enseignement supérieur. Il a été financé par le programme Infodev de la Banque mondiale et par le Ministère français des affaires étrangères. Il est désormais possible d'affirmer que les objectifs de ce projet ont été atteints.

95. Pendant la durée du projet, trois séminaires ont été organisés. Au cours du premier, des experts ont été formés à la création de réseaux, tandis que les deux

sessions suivantes ont été consacrées aux applications d'Internet. À la fin des séminaires, un groupe de formateurs était prêt à assumer la responsabilité de futurs programmes de formation autonomes.

96. On considère aujourd'hui que le projet est indépendant et qu'il aura pour clients des administrations et des entreprises. Une quatrième session de formation a même été organisée sans aucune aide extérieure.

CD-ROM Internet au Sud

97. Le CD-ROM Internet au Sud est une bibliothèque de références sur l'Internet et sur les questions qui y sont associées. Il contient des textes, des manuels, des cours de formation, des lois, des traités et des logiciels. Il est conçu comme une base documentaire et pédagogique sur l'Internet : mise en place, utilisation des services, réglementations et incidences économiques et sociales.

98. La version française a été publiée en janvier 2000. À ce jour, 7 500 exemplaires ont été distribués par des organisations partenaires telles que l'Organisation internationale de la francophonie, l'Agence intergouvernementale de la francophonie, la FAO, l'UNESCO, l'Infodev (Banque mondiale), l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), le Ministère français des affaires étrangères et l'UNITAR. Ce dernier a lancé une version bilingue (français-anglais) qui sortira au début de 2001.

Info-Com Gabon

99. Le projet Info-Com Gabon consiste à définir un plan national en vue de l'entrée du Gabon dans la société de l'information.

100. Dans un premier temps, il faut constituer des groupes de travail par secteur d'activité. Ces groupes devront alors élaborer une stratégie dans leur domaine respectif. Un séminaire de formation à l'intention des gestionnaires de sites Web a eu lieu en mars. En avril, un séminaire a permis d'établir un rapport d'évaluation sur les communications. Il est devenu possible d'accéder à un site Web sur le projet qui inclut une description ainsi que toute la documentation y afférente. Un séminaire est prévu pour le mois d'octobre au cours duquel sera présenté l'ensemble des stratégies sectorielles. La dernière phase consistera à définir la stratégie globale en vue de préparer l'entrée du Gabon dans la société de l'information.

Séminaire sur la gestion de l'Internet

101. Un séminaire sur la gestion de l'Internet a été organisé à Antananarivo en septembre 1999, avec la coopération et le soutien financier de l'Institut francophone des nouvelles technologies d'information et de la formation. Au cours de ce séminaire, ont été soulevées des questions telles que l'administration de noms de domaines aux niveaux national et international. L'objectif est de préparer les cadres et les représentants de Madagascar à participer activement aux négociations en la matière qui se déroulent dans les instances régionales ou internationales.

Programme ACCT/IIAP/IRIC/UNITAR de bourses concernant la fonction publique internationale

102. Un programme de formation d'une semaine sur les nouvelles technologies de l'information, la conception de pages Web et la réglementation relative à l'Internet a été organisé dans le cadre d'un programme de bourses concernant la fonction publique internationale. Ce programme, coparrainé par l'Agence de coopération culturelle et technique, l'Institut international d'administration publique, l'Institut des relations internationales du Cameroun et l'UNITAR, est géré en coopération avec le Programme de gestion des affaires internationales.

D. Programme international de formation des acteurs locaux au développement durable et à la coopération décentralisée

103. Le processus de démocratisation et la décentralisation du pouvoir donnent naissance à de nouveaux acteurs territoriaux participant au développement des activités économiques, de la cohésion sociale et de la qualité de vie. Ces décideurs locaux font connaître l'absence de formation et d'information dont ils ont besoin pour faire face à leurs nouvelles responsabilités en marge de la mondialisation des problèmes environnementaux et socioéconomiques et de la décentralisation des mécanismes décisionnels.

104. À la suite d'une série d'études, l'UNITAR, en collaboration avec le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui au projet, les autorités locales suisses et françaises, des organisations non gouvernementales, des universités et des représentants du secteur

privé ont mis sur pied un programme international intitulé : Programme international de formation des acteurs locaux au développement durable et à la coopération décentralisée. L'objectif de cette nouvelle initiative est de combler les fossés actuels en proposant, d'une part, des programmes d'information et de formation fondés sur des partenariats adaptés aux défis du développement durable et de la coopération décentralisée et, d'autre part, une série de réunions et d'échanges en vue de faciliter la coopération entre le système des Nations Unies, les États Membres, les territoires relevant des autorités locales, les organisations non gouvernementales et les entreprises privées.

105. Le groupe ciblé est formé essentiellement d'élus et de fonctionnaires des administrations territoriales locales ainsi que des personnes chargées de la coopération décentralisée, des décideurs locaux du secteur privé et des associations désireux de mieux comprendre les mécanismes internationaux.

106. Le programme, dirigé par l'UNITAR et administré par le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui au projet, est géré en association avec des universités, des organisations non gouvernementales et des représentants du secteur privé, et bénéficie de l'appui des autorités locales et gouvernementales.

107. À ce jour, quatre séminaires ont été organisés : le tourisme durable; la coopération décentralisée dans le cadre du développement durable; les services communautaires territoriaux de l'Internet et la coopération décentralisée; et le rôle des régions européennes en coopération décentralisée dans la reconstruction et la réorganisation des Balkans en général, et du Kosovo en particulier.

108. En collaboration avec l'ensemble des partenaires du programme, on est en train de mettre au point un programme d'activité pour la période allant de 2001 à 2003.

E. Programme de formation à la gestion de l'information sur l'environnement et à la maîtrise des technologies de la communication dans ce domaine

109. Les nombreux programmes environnementaux nationaux, régionaux et internationaux, passés et en cours, ont permis de recueillir des quantités de données considérables mais auxquelles il est difficile d'accéder

pour des raisons techniques (incompatibilité de format, distance), administratives (obstacles entre les ministères, les départements, les universités et les organisations non gouvernementales) et culturelles (l'information est considérée comme une source de pouvoir). Les nouvelles technologies de l'information et de la communication permettent désormais de mener des activités de gouvernance en ligne. L'UNITAR, en collaboration avec l'Observatoire du Sahel et du Sahara, met en oeuvre en Afrique des projets prometteurs dans ce domaine.

110. L'exercice biennal 1999-2000 a été marqué par un accroissement des activités de formation à la gestion de l'information, à la maîtrise des technologies de la communication et à l'élaboration de nouvelles activités opérationnelles telles que la surveillance de l'environnement, la prévention des catastrophes et la reconstruction après un conflit ou une catastrophe naturelle.

111. Le succès de la phase de lancement du présent programme a abouti à la conception de nouvelles initiatives, en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), la Base de données sur les ressources mondiales, la Division du relèvement et du développement social durable du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets et l'Union internationale des télécommunications (UIT).

Recherche-développement

112. La conduite d'activités de recherche aux fins de l'élaboration des instruments qui sont utilisés dans le cadre du programme permet à tous les partenaires concernés d'échanger toutes sortes d'informations et de données et d'accéder à toutes celles qui sont disponibles. Les échanges d'informations et de données permettent à leur tour de créer des synergies entre les différentes initiatives, ce qui facilite de nouveaux échanges et la mise en place de nouveaux mécanismes de gouvernance en ligne.

113. Les instruments conçus et élaborés en collaboration avec la Base de données sur les ressources mondiales de Genève visent à intégrer les technologies de l'information de manière que l'information circule à l'aide des technologies Web et à permettre la consultation, l'actualisation et la gestion à distance des bases de données sur l'environnement.

Coopération entre les organismes des Nations Unies

114. L'exercice biennal a été marqué par le resserrement de la coopération accrue avec d'autres programmes de l'UNITAR, dont le Programme sur l'application du droit international de l'environnement et le Programme sur la société de l'information et le développement, et par la mise au point, en coopération avec d'autres organismes des Nations Unies, de nouvelles initiatives.

115. *Au niveau local.* L'UNITAR a mis au point, avec la Division du relèvement et du développement social durable, du Bureau pour les services d'appui aux projets, dans le cadre de programmes de reconstruction, un système d'information sur l'environnement qui doit permettre de gérer une base de données locale dans le nord de la Bekaa, au Liban, qui aidera les autorités locales à formuler, planifier et appliquer un programme de reconstruction. Les résultats de cette première activité conjointe ayant été satisfaisants, la Division du relèvement et du développement social durable et l'UNITAR prévoient d'adopter la même approche dans d'autres domaines. L'UNITAR a également mis au point un projet pilote avec l'association Popular Urban Information Systems de Dakar.

116. *Au niveau national.* Dans le cadre de l'application de leur programme d'action national et sous les auspices de l'Observatoire du Sahel et du Sahara, le Mali, le Maroc, le Sénégal et la Tunisie ont déjà mis au point une première version de leur système d'information et de suivi de l'environnement sur Internet. Le Bénin élabore actuellement un système d'information sur l'environnement sur Internet afin de lancer son programme d'action environnemental, le Burkina Faso, la Guinée et l'Ouganda en élaborant un eux aussi avec l'appui de l'Observatoire du Sahel et du Sahara, du PNUD et de l'Association internationale de développement.

117. Ces pays sont désormais dotés d'un instrument d'information commun qui leur permettra de se concerter au sujet des questions intersectorielles concernant la désertification, les changements climatiques, et la diversité biologique.

118. Dans le cadre de sa restructuration, le Programme Infoterra du PNUE a demandé à l'UNITAR de créer des capacités nationales dans le domaine des systèmes d'information sur l'environnement. Cette coopération se fera dans le cadre du Système d'information sur

l'environnement sur Internet et permettra de mener certaines activités au niveau national.

119. *Au niveau sous-régional.* Le Centre de recherche sur l'énergie solaire, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (en Afrique de l'Ouest) et l'Autorité intergouvernementale pour le développement (en Afrique orientale) commencent actuellement à élaborer un système commun d'information sur l'environnement sur Internet en vue de faciliter l'application de leur plan d'action sous-régional. L'Afrique du Nord et l'Afrique australe se sont montrées intéressées par un tel système. Les séminaires sous-régionaux de l'Observatoire du Sahel et du Sahara et de l'UIT doivent se tenir dans un proche avenir. En ce qui concerne le bassin méditerranéen, l'UNITAR a aidé le Plan bleu du PNUE à créer des capacités de formation pour renforcer des bureaux nationaux de statistiques aux fins de la mise en place d'un système d'information sur l'environnement.

120. *Au niveau régional.* Avec l'aide de l'Observatoire du Sahel et du Sahara et de la Base de données sur les ressources mondiales du PNUE à Genève, un système mondial d'information en ligne est actuellement mis au point sur le Web; il facilitera l'accès des professionnels de l'environnement à la Base de données sur les ressources mondiales.

121. *Au niveau mondial.* Avec l'aide du PNUE et du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les partenariats internationaux, et dans le cadre de l'Avenir de l'environnement mondial 3, un instrument de formation aux échanges et au partage de données et d'informations sur l'environnement sera progressivement mis en place pour favoriser une meilleure synergie entre des centres régionaux de collaboration répartis sur les cinq continents et permettre ainsi d'avoir une vue synthétique de l'état de l'environnement.

F. Relations économiques extérieures

122. Les programmes de formation aux relations économiques extérieures dispensés par l'UNITAR visent à améliorer les ressources humaines des institutions publiques des pays en développement et en transition s'occupant de gestion financière, de commerce et d'investissement. Ces programmes sont destinés essentiellement aux cadres moyens et supérieurs des services de ces institutions chargés de gérer la dette extérieure, de négocier des emprunts et des accords com-

merciaux, de promouvoir les investissements directs étrangers et de faciliter le développement des petites et moyennes entreprises. Ces dernières années, le programme a été élargi aux entrepreneurs du secteur privé, de manière à renforcer la coopération entre le secteur public et le secteur privé. Au cours de la période à l'examen, 855 personnes ont participé aux cours de formation aux relations économiques extérieures dispensés par l'UNITAR.

Programme de formation aux relations économiques et financières internationales pour les Républiques d'Asie centrale et l'Azerbaïdjan

123. Au cours des deux années qui se sont écoulées entre juillet 1998 et juin 2000, l'UNITAR a organisé 12 ateliers de formation en Asie centrale et en Azerbaïdjan. Ces ateliers, qui étaient à la fois régionaux et nationaux, ont porté sur les trois sujets principaux suivants : gestion de la dette; commerce international et modernisation des douanes; et promotion des investissements et développement des petites et moyennes entreprises. Les ateliers régionaux ont traité de questions dont on considérait qu'elles intéressaient la région dans son ensemble de manière que chaque pays puisse tirer avantage de ses discussions et de ses échanges de données d'expérience avec ses pays voisins. Les ateliers nationaux ont consisté à dispenser une formation plus spécifique, qui réponde aux besoins de formation des fonctionnaires de tel ou tel pays. Récemment, le programme a mis un accent particulier sur la formation aux relations commerciales internationales et au système de commerce multilatéral, certains pays de la région négociant actuellement leur adhésion à l'Organisation mondiale du commerce.

Programme de formation à une gestion efficace de la dette

124. Depuis juin 1998, l'UNITAR, en partenariat avec la CNUCED et le PNUD, a organisé une série de quatre ateliers de formation à la gestion de la dette à l'intention des pays de l'Europe orientale et des pays membres de la Communauté d'États indépendants. S'appuyant sur les compétences complémentaires des trois organismes, ces ateliers ont traité de divers aspects de la gestion de la dette, notamment des aspects juridiques et financiers, et porté essentiellement sur des questions opérationnelles et l'acquisition des compétences voulues pour gérer efficacement la dette.

Programme de bourses relatif aux aspects juridiques de la gestion de la dette et de la gestion financière

125. Ce programme de bourses, qui a été organisé conjointement avec l'Institut irlandais d'administration publique, a été conçu comme une instance permanente de formation des spécialistes de la gestion de la dette de divers pays d'Afrique subsaharienne aux aspects juridiques de la question. Lancé en septembre 1999, ce programme, qui s'étale sur deux semaines, a permis à ce jour de former 23 fonctionnaires de 11 pays d'Afrique. Il comporte trois modules : le module de base, qui prévoit des conférences sur certains aspects techniques de la gestion de la dette; le module de formation pratique, qui prévoit des exercices pratiques, des études de cas et des simulations; et un module de visites d'étude dans des organismes publics irlandais s'occupant de la gestion de la dette. Lors d'une évaluation réalisée six mois après la tenue du programme, les participants ont convenu à l'unanimité que celui-ci leur avait été très utile dans leur travail et se sont montrés très intéressés par un complément de formation.

Programme de formation à l'administration publique et à la gestion financière pour l'Autorité palestinienne

126. Ce programme de formation vise à aider des fonctionnaires de l'Autorité palestinienne à acquérir certaines des compétences techniques dont ils ont besoin. Au cours de la période à l'examen, 13 ateliers de formation ont été organisés, essentiellement en coopération avec le Ministère palestinien de la planification et de la coopération internationale. Ils ont porté notamment sur la diplomatie commerciale (les cours relatifs à cette question ont été organisés en coopération avec la CNUCED), les normes internationales de comptabilité, la vérification des comptes des institutions publiques et la structure et la gestion de ces institutions.

127. Tous les programmes de formation sont concrets et dispensés par des intervenants expérimentés et donnent lieu à des études de cas et à des exercices de simulation qui permettent aux participants de mettre leurs nouvelles connaissances en pratique. Une étude sur la participation de l'Irish Aid aux travaux de l'UNITAR réalisée par une organisation extérieure a conclu que le contenu du programme de bourses était « pertinent et de haute qualité ». En mars 2000, une évaluation externe commandée par le donateur, le Se-

crétariat d'État suisse aux affaires économiques, a conclu que le programme pour l'Asie centrale était « de haute qualité et avait été considéré comme bon, ou très bon », surtout en ce qui concernait l'orientation pratique des ateliers.

G. Programme de formation aux aspects juridiques de la gestion de la dette et des finances en Afrique subsaharienne et au Viet Nam

128. *Aperçu général et historique.* Le programme de formation aux aspects juridiques de la gestion de la dette et des finances de l'UNITAR a son origine dans une réunion d'experts de haut niveau tenue à Genève en avril 1987. Des initiatives de formation et de renforcement des capacités ont été menées depuis pour développer et améliorer les compétences des fonctionnaires des gouvernements (en particulier, les fonctionnaires des ministères des finances, de la justice et des affaires étrangères, des banques centrales et des universités) concernant les aspects juridiques de la gestion de la dette et des finances. À cet égard, l'UNITAR a tiré parti de son avantage comparatif établi en matière de conception et d'exécution de programmes de formation régionaux (séminaires et ateliers de courte durée) destinés à sensibiliser les hauts fonctionnaires et à former les fonctionnaires de niveau intermédiaire à différents aspects de la gestion de la dette et des finances. Pendant la période du 1er janvier au 30 juin 2000, l'UNITAR a conduit six ateliers régionaux pour l'Afrique et un atelier national pour le Viet Nam. Il s'est en outre occupé de mettre au point les matériels de formation et les matériels pédagogiques appropriés et de les diffuser largement tant en Afrique qu'au Viet Nam.

129. *Afrique subsaharienne.* Au cours de la période considérée, l'UNITAR a animé 13 ateliers régionaux à l'intention de fonctionnaires de pays d'Afrique orientale, occidentale et australe. Des matériels de formation ont par ailleurs été mis au point et diffusés dans le cadre de chaque atelier, et trois documents ont été publiés et diffusés (trois autres documents sont sous presse). Ces ateliers ont notamment été consacrés aux thèmes suivants : les aspects juridiques des négociations sur la dette; les questions juridiques liées aux privatisations; les questions juridiques relatives aux marchés financiers et boursiers; le fonctionnement des accords de prêt; l'amélioration de la capacité de négociation des

gestionnaires de la dette africaine (ateliers consacrés à la négociation de la dette); la gestion efficace de la dette publique; l'arbitrage et le règlement des différends dans le domaine de la gestion des finances; atelier à l'intention des diplomates africains sur les aspects juridiques de la gestion et de la négociation de la dette extérieure; élaboration de textes législatifs (niveau élémentaire et niveau avancé); développement et réglementation des marchés financiers; et questions concernant la négociation des emprunts internationaux.

130. Le fait marquant de la période considérée a été la collaboration étroite de l'UNITAR avec les instituts africains régionaux de formation. Ainsi, l'UNITAR a organisé tous ses ateliers conjointement avec ses partenaires en partageant strictement les frais et en tenant compte de l'avantage relatif des partenaires concernés dans le domaine de la formation. Les instituts de formation régionaux africains partenaires de l'UNITAR sont les suivants : Institut de gestion pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe (ESAMI, Arusha); Institut de droit international/Uganda Legal Centre of Excellence (ILI-Uganda, Kampala); Institut de gestion macroéconomique et financière (MEFMI, Harare); et Institut ouest-africain pour la gestion économique et financière (WAIFEM, Lagos).

131. *Viet Nam.* Après avoir procédé à une évaluation des besoins, l'UNITAR, au cours de la période considérée, a organisé deux ateliers nationaux à Hanoi à l'intention du Gouvernement vietnamien. Les résultats, comme en témoignent les questionnaires distribués aux participants, sont extrêmement prometteurs. D'autres activités de formation et de diffusion de matériel de formation sont programmées pour les mois et les années à venir.

Principaux résultats

132. Les principaux résultats enregistrés par le programme au cours des trois dernières années sont exposés ci-après.

133. *Coopération, sur la base de la participation aux frais, avec les instituts régionaux africains partenaires.* Le programme a établi des liens formels avec les quatre instituts régionaux africains partenaires susmentionnés en vue d'instaurer un meilleur partage des frais, de développer une plus grande complémentarité, de mettre en commun les expériences et de toucher un plus large public. L'UNITAR joue désormais le rôle de partenaire technique de ces instituts; il prend part à des activités

de formation communes et à l'élaboration des programmes de travail annuels de ces instituts. Il prévoit également d'établir des relations avec d'autres instituts et organisations s'occupant de formation et de renforcement des capacités pour l'Afrique subsaharienne.

134. *Achèvement d'un nombre sans précédent d'activités de formation.* Pour la période allant de janvier 1998 à décembre 2000, le programme aura mené à bien 20 ateliers dont 17 en Afrique subsaharienne et 3 au Viet Nam. Ce succès doit beaucoup aux excellentes relations que l'UNITAR entretient avec les instituts régionaux africains partenaires. Sur les 20 ateliers organisés, 17 étaient des ateliers régionaux auxquels étaient conviés des fonctionnaires venus de plusieurs pays, et 16 ont été organisés conjointement avec un partenaire, en partageant les frais.

135. *Participation accrue d'experts africains.* L'UNITAR a systématiquement recherché et associé en qualité de consultants à ses activités de formation des experts africains spécialisés dans différents domaines de la gestion de la dette et des finances. À titre d'exemple, 35 des 50 spécialistes qui ont animé les ateliers étaient d'origine africaine. Les experts africains ont également pris une plus grande part aux publications du programme.

136. *Coopération Sud-Sud.* L'expérience accumulée et le travail effectué par l'UNITAR dans différentes régions ont aussi débouché, dans une certaine mesure, sur une coopération Sud-Sud. Ainsi, l'Institut a fait venir des experts d'Europe centrale et orientale pour des interventions en Afrique, et désigné des experts africains pour des interventions au Viet Nam. Les intéressés ont estimé que cette pratique était un moyen très judicieux de mettre en commun les données d'expérience et les meilleures pratiques.

137. *Économies réalisées au titre de la gestion du programme.* Le programme a réussi à s'acquitter de son mandat au cours des trois dernières années avec un personnel réduit à un fonctionnaire à temps complet et un secrétaire à temps partiel. Des économies de coûts très importantes ont été réalisées sur ce plan.

138. *Mise au point à l'égard de modalités de renforcement des capacités.* Parallèlement à ses activités de formation ordinaire, le programme a élaboré et appliqué des modalités de renforcement des capacités, en concevant un document d'orientation à l'intention des pays partenaires aux fins de l'établissement de profils nationaux permettant d'évaluer les infrastructures juri-

diques nationales dans le domaine de la gestion financière. Au titre de la phase suivante du programme, des profils nationaux seront élaborés dans les pays d'Afrique orientale, occidentale et australe.

139. *Élaboration et diffusion de matériels et de documents de formation.* L'UNITAR a considérablement développé ses activités d'élaboration et de diffusion de documents auprès des administrations gouvernementales concernées, en Afrique subsaharienne et au Viet Nam, dans des domaines touchant les aspects juridiques de la gestion de la dette et des finances. Ainsi, l'ensemble de la documentation élaborée à l'UNITAR a été mise à la disposition de bibliothèques et de centres de documentation africains.

Annexes

Le corps du texte de ce rapport a été rédigé de manière aussi succincte que possible. Les annexes ci-après ont pour but d'illustrer les principaux résultats obtenus.

- Annexe I : Membres du Conseil d'administration
- Annexe II : Réflexions d'ordre général sur la formation, le renforcement des capacités et la situation de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche
- Annexe III : Liste chronologique des activités de formation de l'UNITAR du 1er juillet 1998 au 30 juin 2000, indiquant l'intitulé des programmes de formation (dans la langue dans laquelle l'enseignement a été offert, c'est-à-dire soit l'anglais soit le français), ainsi que les dates et le lieu de chacun
- Annexe IV : Statistiques de participation par pays, montrant que les programmes offerts par l'UNITAR intéressent tous les États Membres de l'ONU, qu'ils soient développés ou en développement
- Annexe V : Statistiques de participation par groupe régional, suivant la répartition géographique traditionnellement utilisée à l'ONU
- Annexe VI : Publications et supports pédagogiques; il ne s'agit pas de la liste des publications disponibles, mais d'une liste des ouvrages parus pendant la période considérée ainsi que des supports pédagogiques distribués
- Annexe VII : Aspects financiers; il ne s'agit évidemment pas d'un rapport ou état financier établi par le Comité des commissaires aux comptes, mais simplement de la présentation de trois aspects particuliers : liste de ceux qui ont contribué au Fonds général, liste des donateurs au Fonds « Dons à des fins spéciales » et état des recettes et des dépenses pour l'exercice biennal 1998-1999

Annexe I

Membres du Conseil d'administration

« Le Conseil :

a) Définit les principes et les politiques qui régissent les activités et le fonctionnement de l'Institut;

b) Fixe les conditions et procédures touchant :

i) L'utilisation des ressources du Fonds général...

ii) La réception et le décaissement de dons à des fins spéciales...

c) Fait toutes recommandations qu'il juge nécessaires ou utiles à la bonne marche de l'Institut... » (art. III, par. 2, des Statuts de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche)

d) En outre, « onze membres au moins (et trente au plus) sont nommés par le Secrétaire général... » « Le mandat des membres du Conseil est de trois ans... » « Aucun membre nommé au Conseil ne se verra confier plus de deux mandats consécutifs... » [art. III, par. 1, al. a), b), c)]

De janvier 1998 à décembre 2000

M. le professeur Nico Schrijver (Pays-Bas)
Faculté de droit international
Université libre d'Amsterdam
Amsterdam

M. l'Ambassadeur Jacob S. Selebi
(Afrique du Sud)
Directeur général des affaires étrangères
Ministère des affaires étrangères
Pretoria

M. l'Ambassadeur Vasily Sidorov
(Fédération de Russie)
Représentant permanent de la Fédération de Russie
Genève

De janvier 1996 à décembre 1998 et de janvier 1999 à décembre 2001

Mme l'Ambassadrice Anne Anderson (Irlande)
Représentante permanente de l'Irlande
Genève

M. l'Ambassadeur Mounir Zahran (Égypte)
Cabinet du Ministre des affaires étrangères
Égypte

M. Philippe Roch (Suisse)
 Directeur
 Office fédéral de l'environnement, des forêts
 et des paysages
 Berne

De janvier 1999 à décembre 2001

M. l'Ambassadeur Philippe Petit
 Mission permanente de la France
 Genève

De janvier 2000 à décembre 2002

Mme l'Ambassadrice Agnes Y. Aggrey-Orléans
 (Ghana)

M. l'Ambassadeur Rasha Hamood Al-Jabir Al-Mubarak Al-Sabah (Koweït)
 Sous-Secrétaire
 Ministère de l'enseignement supérieur
 Koweït

M. l'Ambassadeur Adhemar G. Bahadian (Brésil)
 Représentant permanent adjoint
 Mission permanente du Brésil
 Genève

M. l'Ambassadeur Anders Bjurner (Suède)
 Sous-Secrétaire d'État aux affaires étrangères
 Ministère des affaires étrangères
 Stockholm

M. le professeur Edwin Dorn (États-Unis)
 Doyen, Lyndon B. Johnson School of Public Affairs
 Université du Texas à Austin
 Texas (États-Unis)

M. James Holger (Chili)
 Directeur adjoint
 Academia diplomatica
 Chili

M. l'Ambassadeur Antonio de Icaza (Mexique)
 Représentant permanent du Mexique
 Genève

M. l'Ambassadeur Yuji Ikeda (Japon)
 Conseiller auprès du Ministre des affaires étrangères
 Tokyo

M. Maximo Kalaw (Philippines)
 Directeur exécutif
 Conseil de la Terre
 Costa Rica

M. l'Ambassadeur en chef Arthur C. I. Mbanefo (Nigéria)
Représentant permanent du Nigéria
New York

M. l'Ambassadeur Qiao Zonghuai (Chine)
Représentant permanent de la République populaire de Chine
Genève

M. Ernst Sucharipa (Autriche)
Directeur
Diplomatische Akademie
Favoritenstrasse 15a
Vienne

Membres de droit

Le Secrétaire général
Le Président de l'Assemblée générale
Le Directeur général de l'UNITAR
Le Président du Conseil économique et social

Annexe II

Réflexions d'ordre général sur la formation, le renforcement des capacités et la situation de l'UNITAR

1. En présentant leurs réflexions sur l'évolution et la réorganisation de l'UNITAR (A/54/390), les membres du Conseil d'administration ont estimé que ces considérations devaient faire l'objet d'un examen et d'un débat permanents; c'est la raison pour laquelle le Directeur exécutif et les coordonnateurs de programmes de l'UNITAR ont couché sur le papier les réflexions ci-après, dans lesquelles ils visent à présenter la « philosophie » qui sous-tend l'action de l'UNITAR, sans jamais prétendre donner celui-ci en exemple ou administrer de leçons. Ces propos se veulent assez généraux pour retenir l'attention du non-spécialiste et suffisamment précis pour intéresser le spécialiste de la formation. En tant qu'institut de formation de l'Organisation et vu l'importance croissante que prend le renforcement des capacités dans l'optique nouvelle de la coopération pour le développement, l'UNITAR estime que, pour modeste que soit cette contribution, elle peut avoir son utilité.

Une approche non bureaucratique de la gestion

2. La restructuration de l'UNITAR, qui s'est faite dans un laps de temps relativement court, a – estime-t-on – été une réussite. L'Institut a l'avantage de poursuivre des objectifs bien déterminés et quantifiables. Sa gestion repose sur la règle des « trois p » : portée, processus, personnes. Cela veut dire que les membres du personnel ont des objectifs communs, mais qu'ils sont individuellement responsables de la mise en oeuvre de leurs projets; ils ont une marge de manoeuvre qui leur permet d'être créatifs, mais la sécurité de l'emploi ne leur est pas assurée. D'un autre côté, les programmes étant conçus en fonction d'objectifs concrets, le fonds « dons à des fins spéciales » est bien doté et prospère, alors que le fonds général, qu'alimentent des contributions volontaires sans affectation spéciale, est fragilisé.

3. L'Institut s'est réorganisé sur des bases qui lui sont tout à fait propres et la réussite ne serait pas nécessairement au rendez-vous dans d'autres cadres. En raison de sa taille relativement modeste, l'UNITAR a pu concevoir et mettre en oeuvre de nombreuses activités, en laissant à ses coordonnateurs de programmes une large marge d'initiative. La décentralisation des responsabilités a amené une décentralisation de la gestion. Plus que de gérer l'Institut au jour le jour, ses cadres ont pour rôle et pour tâche de lui imprimer une direction. Les coordonnateurs et leurs collègues ont des occasions à saisir et des défis à relever. Il leur faut cependant se fixer des objectifs réalistes pour soutenir la motivation et l'esprit d'équipe. Grâce à une culture de la participation, de la consultation et de la communication, la décentralisation est devenue une réalité. Cela suppose qu'à une surveillance étroite ou permanente on préfère la confiance et qu'on privilégie les rapports informels. Certes, il y a toujours une hiérarchie, qui s'affirme parfois, mais dans une perspective nouvelle, très différente. Les distinctions hiérarchiques ne sont plus une fin en soi, comme c'est souvent le cas dans les administrations publiques; la hiérarchie devient un outil de gestion, les cadres à tous les niveaux des programmes devant répondre de leurs actes et de leurs décisions.

4. La pratique de la gestion à l'UNITAR a évolué au cours de la période de réorganisation et l'on est passé d'une « gestion des crises » (c'est-à-dire d'une gestion et

d'une formulation de stratégies élaborées au fil des événements et manquant de vision) à un type de gestion où sont associés trois éléments clefs : l'action (au sens d'établissement des priorités), l'administration (structure et contenu des programmes) et le personnel. Il va de soi que la restructuration administrative et financière de l'UNITAR devait s'accompagner d'une réflexion approfondie sur les meilleurs moyens de remplir le mandat. Les excellents rapports qu'entretiennent le Conseil d'administration et le personnel de l'UNITAR ont permis de dégager une vision et d'imprimer une orientation, tout en ne perdant pas de vue les besoins prioritaires des États Membres. Les fonctionnaires, à différents niveaux et compte tenu de leur spécialité et de leurs dons spécifiques, ont été constamment invités à collaborer au processus, ce qui a suscité une réflexion soutenue sur les notions mêmes de formation et de renforcement des capacités. On a découvert là, en quelque sorte, une approche commune de la formation.

5. Tout le processus d'élaboration des activités de formation et de renforcement des capacités a reposé sur des projets. Si l'on peut dire que, dans le passé récent, l'Institut a été une réussite, c'est sans doute essentiellement parce qu'il a donné ce qu'on attendait de lui. Les projets ont été exécutés dans les temps, le cahier des charges étant respecté. Toutes les parties prenantes et tous les partenaires ont été, directement et dans la transparence, tenus au courant des progrès réalisés. Des évaluations ont été faites, dont les résultats ont été rendus publics. On peut donc poser que l'une des principales caractéristiques des programmes de l'UNITAR est qu'ils sont précis, exécutés dans les meilleurs délais et avec professionnalisme.

Une nouvelle approche de la formation

6. Formation et éducation ne sont pas des termes synonymes. Ils recouvrent des notions très différentes. Il est intéressant de revenir à la racine de ces mots et de les analyser séparément. L'étymologie peut servir à dégager le sens d'un terme, même si celui-ci a changé au fil des ans. Éduquer (*educare*, de *ex-ducere* en latin), c'est élever ou, plus précisément, conduire à partir d'un point. Acquérir des connaissances veut de plus en plus dire s'épanouir, dans un sens individualiste et presque mystique. Former (du latin *trahere* ou *tragere*), c'est amener ou tirer, dans un sens collectif; cela implique une certaine discipline. On tire pour aligner (comme les wagons d'un train). Il est intéressant d'ailleurs de noter qu'en français *formation* (du grec *morphe* et du latin *forma*) a aussi cette connotation de discipline collective, le sens de façonner ou de mettre en forme pour insérer dans un cadre plus large.

7. L'éducation assure la continuité des valeurs et la transmission du savoir, alors que la formation jette les bases d'une action novatrice et d'un progrès des institutions grâce au renforcement des compétences individuelles. L'évolution rapide des techniques et de la société rend obsolètes certaines formes de compétence, et ce plus rapidement que jamais. Les rapports entre éducation, formation et renforcement des capacités sont étroits et complexes. Solide, l'éducation de base est le roc sur lequel viennent se greffer les connaissances nouvelles acquises grâce à une politique de formation qui cultive l'adaptabilité et l'imagination. Dans le flux du monde moderne, il est indispensable d'acquérir une nouvelle mentalité et de sortir les institutions de leur gaine rigide. Les solutions pratiques qui ont fait leur preuve dans un monde moins complexe et plus stable doivent être revues.

8. Les initiatives prises par l'Institut reposent sur la conviction que les programmes de formation doivent être conçus en fonction de besoins clairement définis et être mis en oeuvre de manière créatrice et audacieuse pour déjouer la routine qui guette toute entreprise pédagogique. Toute bonne stratégie tient compte de deux exigences à différents niveaux : rendre conscient celui que l'on forme de ses propres besoins et le sensibiliser aux besoins de l'institution qu'il sert; définir un projet de carrière personnel qui soit convaincant et qui ait pour effet de renforcer l'institution. Voilà qui devrait stimuler la motivation individuelle et susciter l'appui des décideurs. Le principal obstacle, et c'est là souvent une source de découragement, vient de l'opposition entre l'inertie des institutions et les exigences d'une société qui va de plus en plus vite pour s'adapter à la mondialisation. En dispensant une bonne formation, on peut progressivement combattre la résistance au changement qui précède l'évolution rapide de la société et des techniques. La formation est une condition *sine qua none* de l'intégration professionnelle qui, à son tour, est la condition préalable d'un développement durable.

9. À une époque où beaucoup repensent les modalités de la coopération pour le développement et estiment que le système socioéconomique postindustriel appelle une spécialisation et des qualifications nouvelles, la question se pose de savoir si le système d'acquisition des connaissances peut représenter un facteur de changement au lieu de rester une fin en soi. L'acquisition de connaissances de base reste à coup sûr le moyen essentiel, indispensable, de se doter d'un bagage spécialisé, mais, en même temps, il importe de plus en plus de se former dans des domaines spécialisés et de se familiariser avec des modèles d'apprentissage spécifiques. De fait, les compétences sont souvent plus recherchées que les qualifications, du moins dans les pays très industrialisés. Dans beaucoup de pays en développement toutefois, les diplômes universitaires, en particulier ceux que délivrent des universités étrangères, continuent de faciliter l'accès à des postes de rang supérieur et à permettre une plus grande mobilité. Dans la société postindustrielle, une expérience professionnelle concrète et bien établie tend à être tout aussi recherchée que le diplôme universitaire. Le nombre d'étudiants inscrits dans les universités n'est plus aujourd'hui un indicateur de la qualité d'une société.

Les difficultés de la « formation en ligne »

10. Toute entreprise de formation se heurte au déséquilibre qui existe entre la transmission d'une pensée théorique et l'éveil à la réalité concrète dans un contexte économique et social soumis à une évolution rapide. Pour soutenir le rythme de ces transformations, il faut imposer de nouvelles méthodes pédagogiques, y compris le téléenseignement et l'enseignement assisté par ordinateur. Ces nouvelles technologies, en tant que telles, ne sont pas une panacée et ne pourront jamais se substituer à l'échange personnel entre celui qui est formé et son formateur. Elles amènent toutefois à se poser de vraies questions sur les techniques de formation et imposent de ce fait l'obligation renouvelée de faire preuve de plus d'imagination et d' étoffer les connaissances que l'on a.

11. Suite aux recommandations de l'Assemblée générale et se rangeant à l'avis du Conseil d'administration, l'UNITAR ne fait plus de recherche à proprement parler. À l'heure actuelle, son activité de recherche est axée sur l'amélioration de la formation, tant sur le fond que dans la méthode. Beaucoup d'études ont été réalisées pendant la période considérée, qui ont donné lieu à la publication d'ouvrages et

d'articles, à des documents de cadrage et à des pochettes pédagogiques. L'UNITAR s'est aussi, bien sûr, constitué des supports pédagogiques qu'il diffuse par voie électronique. Il a produit trois CD-ROM qui sont disponibles sur son site Web : l'« Internet au Sud », espèce de bibliothèque de référence; le SISEI, sigle français de Systèmes d'information et de suivi de l'environnement sur l'Internet; et « Ressources concernant la formation et les ateliers », qui porte sur l'application de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et contient deux séries de supports pédagogiques, les études sur l'élaboration des politiques et des études techniques.

12. Ces documents électroniques sont essentiellement des supports de formation. L'UNITAR envisage d'offrir progressivement une « formation en ligne », qui serait donnée parallèlement à l'enseignement par correspondance. Une réflexion doit toutefois être consacrée au contenu de cet enseignement et à la manière de le dispenser. Il faut tout d'abord s'assurer que le personnel d'encadrement dans les pays en développement ait accès à cette documentation et dispose du temps nécessaire pour suivre les programmes de formation qui seront offerts. Il faudra sanctionner officiellement cette formation au moyen de tests ou d'examens. Le fait que l'Institut ait des hésitations à ce propos ne signifie pas qu'il doute de l'utilité à long terme de la formation en ligne dans le cadre de ses programmes de formation. Il dénote plutôt le souci de diffuser une documentation spécialisée accessible, utile et fiable. À l'heure actuelle, le marché n'offre à cet égard que très peu d'exemples probants.

Renforcement des capacités : une notion à manier avec précaution

13. L'objectif ultime de la formation de personnel est le développement institutionnel. L'expression « renforcement des institutions » s'est transformée en slogan depuis quelques années. Comme beaucoup de termes issus de la politique d'aide au développement, celui-ci recouvre un concept plutôt vague et qui pourrait avoir bien des significations. Il sert quelquefois à dénoter une activité et se trouve souvent associé à d'autres formes d'action, telles que la formation et l'éducation. Ces derniers temps, il en est venu à exprimer le besoin d'adopter une nouvelle approche de la coopération pour le développement. Cette nouvelle approche serait axée sur le renforcement des capacités nationales, individuelles et institutionnelles, plutôt que sur l'assistance technique directe ou sur des méthodes classiques de coopération pour le développement. Vu sous cet angle, le renforcement des capacités n'est ni plus ni moins que le développement de l'aptitude à décider et à exécuter – autrement dit à gouverner ou, pour employer un terme plus moderne, à gérer.

14. C'est une réflexion beaucoup plus approfondie qui s'impose. Il n'est pas tabou de dire qu'une nouvelle élite d'experts internationaux du renforcement des capacités se fait jour, qui laisse sa marque sur toute une gamme d'activités allant de l'atelier au colloque, de la consultation à l'opération sur le terrain. Le danger est très réel de perdre de vue que les pays en développement, les pays en transition et même les pays qui se relèvent d'un conflit ont un trésor de capacités à leur disposition. Est-ce qu'une opération de renforcement des capacités impulsée de l'étranger et réalisée par de nombreux expatriés renforce ou affaiblit une société civile qui, sans cela, aurait pu se développer en « société parallèle », voire en « contre-société »? La nécessité impérieuse de renforcer les capacités s'impose parfois plus aux donateurs qu'aux bénéficiaires. Il faut évaluer la pertinence et la vigueur des institutions existantes et se prononcer au cas par cas en la matière. Faute d'une telle évaluation, on

risque de créer des capacités limitées, alors que l'on en détruit beaucoup, qui sont précieuses. Bien sûr, en raison de sa petite taille, l'UNITAR n'est pas à même d'imposer un programme, quel qu'il soit, mais il tient vivement à encourager les initiatives locales et a mis au point de nouvelles méthodes pour répondre aux besoins.

15. Si l'on veut créer des institutions, il faut donc d'abord recenser les capacités existantes et rechercher la plus large participation possible des parties prenantes, d'abord dans les pays eux-mêmes et, ensuite, là où opèrent des institutions de développement. À ce propos, l'Institut a développé, il y a quelques années, l'idée du « Profil national », qui depuis lors a été incorporée dans divers programmes de formation et de renforcement des capacités et que l'expérience acquise a permis d'améliorer. Cette idée s'articule autour des trois grands axes suivants :

a) La planification stratégique en vue d'évaluer les priorités et de renforcer les capacités est du ressort des autorités nationales qui sont mieux placées que quiconque pour définir les besoins et déterminer les plans d'action nécessaires;

b) En réunissant toutes les parties prenantes directement intéressées, on constitue une « équipe de pays », chargée d'élaborer un « Profil national » dans le cadre duquel sont définis les besoins en matière d'infrastructures pour bien gérer les questions sur lesquelles on se penche;

c) L'UNITAR donne à cette équipe des directives concrètes et lui apporte l'appui d'experts, ce qui facilite l'adoption d'une approche intégrée, tant au niveau national que régional.

16. Des contacts sont établis et des liens de coopération tissés avec des institutions internationales et intergouvernementales, à l'intérieur et à l'extérieur du système des Nations Unies, ainsi qu'avec des organisations non gouvernementales, l'objectif étant de mobiliser le plus de connaissances spécialisées possible.

17. L'évaluation de l'infrastructure à laquelle on procède dans le cadre du Profil national révèle quelques caractéristiques marquantes. L'UNITAR aide à organiser des ateliers pour dégager les priorités nationales. Ces priorités étant souvent partagées, toutes proportions gardées, par plusieurs pays, il est possible de tenir des « séminaires thématiques » au niveau régional. Une fois les priorités établies et les ressources, humaines et matérielles, nécessaires rassemblées, l'UNITAR aide l'équipe de pays à concevoir et à mettre en oeuvre un plan national d'action détaillé et intégré.

18. Le « Profil national » est utile pour renforcer les capacités et développer les institutions lorsque plusieurs parties – pouvoirs publics et autres – sont concernées. L'UNITAR a mis cette méthode à profit dans ses programmes de gestion des déchets et des substances chimiques, de gestion financière, dans diverses composantes de son programme de formation à la gestion de l'environnement et, récemment, dans son programme de formation à la prévention à l'atténuation des effets et à la gestion des catastrophes.

Coût modeste, mais insuffisance de moyens

19. Le marché du renforcement des compétences, du transfert des techniques et de l'amélioration de la gestion est très concurrentiel. Il est difficile de trouver des sour-

ces de financement, car mesurer concrètement ce que donne la formation de fonctionnaires n'est pas chose aisée; en outre cette activité n'amène pas à produire de richesses commercialisables. Voilà en partie pourquoi les fonds réservés à la formation dans le secteur de l'aide publique au développement sont si peu abondants. Les investisseurs privés semblent plus prêts à financer des activités de formation, conscients du fait que meilleure est la formation du personnel local dans les pays en développement et meilleures seront leurs chances de relever les nouveaux défis et de surmonter les obstacles qui se présenteront.

20. Le coût de la formation est dû aussi à la complexité des problèmes de notre époque. L'exécution de tout projet suppose la participation de plusieurs formateurs, ayant chacun des compétences et un savoir-faire qui lui est propre. Comme il y va d'une pédagogie active, le formateur, aussi bien que la personne formée, doivent être très motivés et avoir un sens aigu de leurs responsabilités. Il n'y a pas de méthode infallible, mais on peut dire que l'Organisation des Nations Unies jouit d'un important avantage comparatif, vu la diversité des compétences que suppose son contexte multiculturel. Grâce à des liens d'échange et au partenariat, les pays peuvent arrêter leurs propres méthodes, en s'inspirant de celles des pratiques d'autrui qui ont fait leurs preuves. L'imagination et la souplesse ne peuvent d'ailleurs que gagner de l'adoption d'un cadre intellectuel rigoureux où entrent l'élaboration de programmes de formation, un renouvellement des méthodes, une mise à jour de la documentation pédagogique, l'établissement de priorités en matière de recherche, le choix de critères de validation des diplômes et une évaluation périodique des programmes. Investir judicieusement dans des activités de formation est une nécessité, si l'on veut mettre sur pied une stratégie de développement durable.

Perspectives

21. En conclusion, il peut être utile de rappeler que, dans le cadre nouveau de la coopération internationale, le volet formation du processus de développement a pris de l'importance. Les pays en développement et les pays à l'économie en transition présentent de plus en plus de demandes. En même temps, la réduction de l'aide publique au développement amène certaines institutions, tant dans le système des Nations Unies qu'au dehors, à se détourner des grands programmes de développement pour s'intéresser aux activités de formation et de renforcement des capacités. C'est là sans doute une bonne tendance, si entrent en lice des partenaires nationaux qui oeuvreront sur le long terme, dans le cadre de projets bien conçus; mais c'est une tendance qui présente aussi de réels dangers. L'enquête menée par l'UNITAR sur les instituts et les programmes de formation de l'Organisation et les observations que le Secrétaire général a faites à ce propos (A/54/480) ont montré que les initiatives se multipliaient. Dans son rapport sur l'UNITAR, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a mentionné la prolifération des programmes de formation au sein de l'Organisation. Sans porter de jugement sur la qualité des initiatives engagées, on peut dire qu'il est dangereux que l'une des tâches de plus en plus importantes de l'Organisation des Nations Unies, à savoir la formation, redevenue en quelque sorte une opération de courtage, montée par des départements ou des services ayant peu d'expérience dans le domaine pédagogique, peu de connaissances spécialisées et peu de ressources financières. Cela peut amener à organiser des opérations superficielles, que l'on confie à des experts recrutés dans les universités des pays industrialisés et à qui l'on demande d'animer, à l'occasion un atelier

ou un séminaire. L'UNITAR n'a l'exclusivité de rien, mais le cadre conceptuel qu'il a créé et les réussites dont il peut faire état présentent de l'intérêt pour l'Organisation des Nations Unies dans son ensemble et pour ses États Membres, qu'ils soient bénéficiaires ou donateurs.

22. L'UNITAR évite, autant que faire se peut, les faiblesses bien connues des exercices de renforcement des capacités en laissant aux autorités compétentes de chaque pays le soin d'arrêter leurs priorités. En participant directement à l'élaboration et à la conduite des programmes, les intéressés ont le sentiment que ces programmes sont bien à eux. En général, les donateurs n'imposent pas de conditions spécifiques. Ils demandent d'habitude qu'on leur présente des rapports périodiques et, à l'occasion, ils évaluent eux-mêmes l'impact programmes, sans, par ailleurs, contrôler directement la gestion. S'il peut en être ainsi, c'est pour deux grandes raisons : premièrement, les sommes en cause restent relativement modestes; deuxièmement, l'UNITAR identifie d'abord certains « créneaux » et c'est sur ces points clefs qu'il fait principalement porter son effort.

23. Au cours des dernières années, les programmes de formation et de renforcement des capacités de l'Institut ont été conçus dans une perspective nouvelle, sur la base de quelques principes simples se dégageant de certaines théories nouvelles concernant la gestion des affaires publiques. Les programmes ont été adaptés pour mieux répondre aux besoins des bénéficiaires. Les programmes de formation à la diplomatie, qui sont aussi vieux que l'UNITAR, ont été élargis et l'Institut dispense aujourd'hui une formation à la gestion des affaires internationales, où des questions nouvelles sont traitées – diplomatie préventive, rétablissement de la paix, migrations internationales notamment. Suite au Sommet « planète Terre », l'UNITAR a conçu et organisé des programmes tendant à faciliter la mise en oeuvre des nouveaux instruments juridiques internationaux relatifs à l'environnement, en particulier dans le domaine des changements climatiques. Parallèlement aux négociations en cours, l'Institut met au point des programmes, notamment en ce qui concerne les substances chimiques, les déchets et les polluants. Les questions d'endettement et de gestion financière, y compris l'Initiative tendant à alléger la dette des pays très endettés, se retrouvent maintenant dans les programmes. Le programme global de l'UNITAR fait depuis peu une place à des sujets nouveaux sur la scène internationale – société de l'information ou décentralisation de la coopération, pour ne citer que ceux-là. Il a été brièvement question de ces diverses activités dans les pages précédentes.

Annexe III

Liste chronologique des activités de formation de l'UNITAR du 1er juillet 1998 au 30 juin 2000

Pour plus de concision, les activités de l'UNITAR ne sont pas toutes mentionnées ou décrites dans le corps du rapport. Le tableau ci-après donne la liste chronologique complète des activités de formation et de renforcement des capacités menées par l'UNITAR en indiquant les secteurs géographiques concernés. Les deux langues officielles de l'UNITAR étant l'anglais et le français, l'intitulé de chaque activité est donné dans la langue dans laquelle l'enseignement a été offert. L'UNITAR a récemment mis en place des programmes dans d'autres langues, en recourant généralement à l'interprétation simultanée. Par souci de cohérence, les intitulés des programmes ne sont donnés qu'en anglais et en français. Il est néanmoins indiqué, le cas échéant, si les programmes ont été entièrement ou partiellement traduits en arabe, russe ou espagnol.

Chronological List of UNITAR Training Activities

1 July 1998 to 30 June 2000

NO.	PROGRAMME	DATE	VENUE
1.	UNITAR-IPA Fellowship Programme in Peacemaking and Preventive Diplomacy	23 June-July 1998	Burg Schläining, Austria
2.	UNITAR/UNCTAD/UNDP Workshop on Strategy Formulation: Planning and Policy	29 June-4 July 1998	Geneva, Switzerland
3.	Cook Islands National Workshop on Climate Change and the UNFCCC	July 1998	Cook Islands
4.	Local Workshop on Climate Change and the UNFCCC	July 1998	Ecuador
5.	EISI Workshop in Uganda	July 98	Kampala, Uganda
6.	UN/UNITAR Fellowship Programme in International Law	6 July-14 August 1998	The Hague, Netherlands
7.	The Art of Public Speaking and Managing Meetings	8-9 July 1998	New York, USA
8.	UNITAR Workshop on Implementation of Agreements Related to Biodiversity and Climate Change	27-31 July 1998	Kariba, Zimbabwe
9.	UNITAR Subregional Workshop on International Trade Relations	27-31 July 1998	Tashkent, Uzbekistan
10.	Ateliers nationaux de préparation du Profil Institutionnel de l'Environnement	July-August 98	Rabat, Morocco

NO.	PROGRAMME	DATE	VENUE
11.	Paraguay Country Team Meeting	August 1998	Asuncion, Paraguay
12.	National Workshop on Climate Change and the UNFCCC	August 1998	Asuncion, Paraguay
13.	Training Workshop on GHG Inventory	10-12 August 1998	Funafuti, Tuvalu
14.	UNITAR Workshop on Trade and Investment	10-14 August 1998	Baku, Azerbaijan
15.	UNITAR Workshop on Trade and Investment	17-21 August 1998	Ashgabad, Turkmenistan
16.	Tuvalu Country Team Meetings	24 August 1998	Funafuti, Tuvalu
17.	Workshop on Conference Rules and Procedures	31 August-1 September 1998	Vienna
18.	UNITAR Sub-regional Workshop on Arbitration in Relation to Debt and Financial Management	31 August-4 September 1998	Almaty, Kazakhstan
19.	Formation technique pour la mise en réseau des institutions partenaires du SCID	September 1998	Rabat, Morocco
20.	Workshop on Climate Change and the UNFCCC	September 1998	Bolivia
21.	Tuvalu Country Team Meetings	3 September 1998	Funafuti, Tuvalu
22.	Thematic Session on Strengthening National Information Systems for Chemicals Management	2-4 September 1998	Geneva, Switzerland
23.	Regional Workshop on Preparing a Vulnerability and Adaptation Assessment (French)	7-16 September 1998	Cotonou, Benin
24.	General Briefing on the work of the General Assembly for the Danish Delegation in New York	9 September 1998	New York, USA
25.	OECD International Conference on Pollutant Release and Transfer Registers (PRTR) : National and Global Responsibility	9-11 September 1998	Tokyo
26.	UNITAR/KIWC Training Workshop for the Asia-Pacific Region on Multilateral Agreements Related to Biological Diversity	13-19 September 1998	Kushiro, Japan
27.	General Briefing for New Delegates on the Work of the Fifty-Third Session of the General Assembly	14-15 September 1998	New York, USA

NO.	PROGRAMME	DATE	VENUE
28.	Special Briefing on the Work of the Second Committee of the General Assembly	16 September 1998	New York, USA
29.	Special Briefing on the Work of the Fifth Committee of the General Assembly	16 September 1998	New York, USA
30.	UNITAR Workshop on International Accounting Standards for GCI	19 September-8 October 1998	Gaza, Ramallah and Nablus, The Palestine Authority
31.	Workshop on Mediation Techniques	21-22 September 1998	Vienna
32.	UNITAR Fellowship Programme in International Affairs Management	21 September-9 October 1998	Geneva, Switzerland
33.	UNITAR/UNDP Training Workshop for the Palestinian National Authority: General Control Institute	26 September to 24 December 1998	Nablus, West Bank
34.	Rencontre des maires et autorités locales du Sénégal sur le concept du SIUP, UNITAR conseil Régional de Dakar	October 1998	Dakar
35.	Paraguay Country Team Meeting (CC:TRAIN)	October 1998	Asuncion
36.	Paraguay Policy Dialogues (CC:TRAIN)	October 1998	Asuncion
37.	Bolivia Policy Dialogues (CC:TRAIN)	October 1998	Bolivia
38.	National Priority Setting Workshops for Chemicals Management and Safety	1-2 October 1998	La Paz, Bolivia
39.	Workshop on the Structure, Retrieval and Use of UN Documentation	6, 13 & 20 October 1998	Geneva, Switzerland
40.	First Meeting of the National Coordinating Team for the Slovak PRTR Design Project	8 October 1998	Bratislava
41.	UNITAR MPPIC-DGPD Workshop on Structure and Management of Public Institutions	10-12 October 1998	West Bank
42.	UNITAR Workshop on Governmental Standards for Financial Auditing for GCI	10-29 October 1998	Gaza, Ramallah and Nablus, Palestine Authority
43.	UNITAR/WAIFEM Sub-regional Workshop on the Legal Aspects of Debt Negotiations	12-16 October 1998	Lagos

NO.	PROGRAMME	DATE	VENUE
44.	UNITAR MPPIC-DGPD Workshop on Structure and Management of Public Institutions	13-15 October 1998	Gaza
45.	UNU/UNITAR Series on Sustainable Development in Practice Session III - Climate Change Convention	14 October 1998	New York, USA
46.	General Briefing on the Work of the General Assembly for the Danish Mission in New York	15 October 1998	New York, USA
47.	Thematic Session on Capacity Building for National Awareness Raising and Education for Chemicals Management and Safety	19-21 October 1998	Geneva, Switzerland
48.	Workshop on Conference Diplomacy	22-23 October 1998	Geneva, Switzerland
49.	UNITAR Workshop on Financial Supporting System for GCI	31 October-19 November 1998	Gaza, Ramallah, Nablus
50.	UNITAR/UNEP Environmental Law Training Programme for Nairobi-based Diplomats	2-6 November 1998	Nairobi
51.	Joint UNITAR/UNCTAD Training Programme on Commercial Diplomacy (High-level Seminar and Session I)	3-5 November 1998	Ramallah
52.	Atelier sur la structure, la rédaction et l'adoption des résolutions de l'Organisation des Nations Unies	4-6 November 1998	New York, USA
53.	Orientation Course on the Security Council for members of the Council in 1999	7-16 November 1998	New York, USA
54.	International Migration Policy and Law Courses for Central and Eastern Europe, the CIS and the Baltic States	9-19 November 1998	Budapest
55.	Atelier de lancement SISEI - Benin - Table ronde des institutions	10-12 November 1998	Cotonou
56.	UNITAR/ILI-Uganda Sub-regional Workshop on Legal Issues in Relation to Privatization	15-27 November 1998	Kampala
57.	Développement des capacités d'utilisation des NTIC pour la gestion du SISEI	16-20 November 1998	Cotonou
58.	UNITAR Workshop on Auditing Standards for GCI	21 November-10 December 1998	Palestinian Authority
59.	ILI/UNITAR Seminar on Legal Issues in Privatization	16-27 November 1998	Kampala

NO.	PROGRAMME	DATE	VENUE
60.	UNITAR/UNCTAD/UNDP-ERM, Workshop on the Legal Aspects of Debt and Financial Management Programme	23-27 November 1999	Geneva, Switzerland
61.	Orientation Seminar for Newly Accredited members of Permanent Missions to the United Nations at Vienna	7-9 December 1998	Vienna
62.	Orientation Course on the Security Council for Members of the Council	7-16 December 1998	New York, USA
63.	UNITAR Workshop on Capacity Building on GIS for MOPIC and Local Government	28 November-9 December 1998	Gaza, West Bank, Palestine Authority
64.	National Planning meeting for the Preparation of a national Profile (Chemicals and Waste Management)	12-13 January 1999	Amman
65.	Training and Capacity Building Programme on Risk Assessment and Risk Management Decision Making : Second Meeting of the Steering Group	22 January 1999	Geneva, Switzerland
66.	Workshop on the Structure, Drafting and Adoption of United Nations Resolutions	27-29 January 1999	New York, USA
67.	Fifth Meeting of the Project Task Force (Chemicals and Waste Management)	5 February 1999	Geneva, Switzerland
68.	WIPO/UNITAR Academy on Intellectual Property: Challenges and Opportunities in the 21 st Century	8-9 February 1999	New York, USA
69.	PICCAP Tripartite Review	8-11 February 1999	Apia
70.	Atelier de définition des activités du SISEI , Mali	9-12 February 1999	Bamako
71.	Séminaire sur les techniques de négociation et de médiation en contextes de crise	11-12 February 1999	Geneva, Switzerland
72.	Atelier d'évaluation du SISEI, Senegal	13-17 February 1999	Dakar
73.	Atelier d'évaluation et d'élargissement du SIUP	18-19 February	Dakar-Yoff, Sénégal
74.	SHU/UNITAR Series on International Economics and Finance: Global Economic Crisis from Thailand to Brazil: lessons yet to be learned	18-19 February 1999	New York, USA
75.	Workshop on Conference Diplomacy and Multilateral Negotiation	22-24 February 1999	Geneva, Switzerland

NO.	PROGRAMME	DATE	VENUE
76.	Seminar on Selected Current Issues and Trends in the United Nations System	22-25 February 1999	Geneva, Switzerland
77.	Réunion d'experts pour la validation du GisWeb Afrique, OSS/UNITAR, UNEP/GRID	March 1999	Geneva, Switzerland
78.	Orientation course for New Members of Permanent Missions	1-10 March 1999	New York, USA
79.	Seminar on "Negotiation and Diplomacy in a Complex World"	4-5 March 1999	Vienna
80.	UNITAR/ILI-Uganda Sub-regional Workshop on Legal Issues in Securities and Capital Markets	8-26 March 1999	Kampala
81.	UNITAR/GGEMP Training Workshop on Environmental Legislation	9-10 March 1999	Banjul
82.	National Workshop on material Safety Data Sheets	15-16 March 1999	Jakarta
83.	Programme de Formation - ACCT/IIAP/IRIC/UNITAR à la Fonction Publique Internationale	15 March-9 April 1999	Geneva, Switzerland
84.	UNU/UNITAR Seminar on Sustainable Development in Practice - Trade and Environment - The Millennium Round of Trade Negotiations	22-23 March 1999	Geneva, Switzerland
85.	National Workshop on Integrated Chemicals Management	23-25 March 1999	Jakarta
86.	Senior Seminar in Peacemaking and Preventive Diplomacy - The Challenge of Democratic Transition : Lessons learned from Past Experience for Future UN Peacemaking and Peacebuilding	26-29 March 1999	
87.	National Workshop on Integrated Chemicals Management	29-31 March 1999	Accra
88.	Training Workshop on GHG Inventory	April 1999	N'Djaména
89.	Seminar on the United Nations System and its Reform	April 1999	Gambia
90.	Pilot Case Study on Risk Assessment Task Force Meeting, Training Session	8-16 April 1999	Dar-Es-Salaam
91.	SHU/UNITAR Series on the Art of Public Speaking and Managing Meetings	12 and 13 April 1999	New York, USA
92.	National Workshop on Vulnerability and Adaptation Assessment	13-14 April 1999	Dakar

NO.	PROGRAMME	DATE	VENUE
93.	Debt Management Seminar: External Resources Management - UNITAR/UNCTAD/UNDP Workshop on Effective Debt Management	19-23 April 1999	Tbilisi
94.	Réunion de sensibilisation au NTIC pour le démarrage du SISEI, Guinée	19-26 April 1999	Conakry
95.	International Migration Policy and Law Courses for Southern Africa	20-30 April 1999	Pretoria
96.	On-the-Case Risk Assessment Workshop	20-22 April 1999	Banjul
97.	On-the-Case Risk Assessment Workshop	27-29 April 1999	Yaoundé
98.	Atelier UIT/OSS/UNITAR/CILSS de lancement du SISEI - Afrique de l'Ouest	28-30 April 1999	Ouagadougou
99.	Training Workshop on Preparing Mitigation Analysis	April-May 1999	N'Djaména
100.	UNITAR/WAIFEM Sub-regional Workshop on the Mechanics of Loan Agreements	3-7 May 1999	Banjul
101.	Seminar on "Increasing your Professional Effectiveness"	3, 5 and 6 May 1999	Geneva, Switzerland
102.	UNITAR/IPCM Sub-regional Workshop on Pollutant Release and Transfer Registers (PRTRs)	4-5 May 1999	Bratislava
103.	Briefing on the Advisory Committee on Administrative and Budgetary Questions (ACABQ) and the Budgetary Process of the United Nations	5 May 1999	New York, USA
104.	Seminar : "Increasing your Professional Effectiveness"	3, 5 & 6 May 1999	Geneva, Switzerland
105.	Issues Related to the functions and Working of the Bretton Woods Institutions (jointly with the Office of the Special representative of the World Bank with the United Nations	13-14 May 1999	New York, USA
106.	Workshop on the United Nations budgetary process	16 May 1999	New York, USA
107.	Briefing on the Advisory Committee on Administrative and Budgetary Questions (ACABQ) and the Budgetary Process of the United Nations	18 May 1999	New York, USA
108.	Workshop on Conference Rules and Procedures	19-20 May 1999	Vienna
109.	National Right-to-Know Workshop	20-21 May 1999	Buenos Aires

NO.	PROGRAMME	DATE	VENUE
110.	SHU/UNITAR Series on International Economics and Finance: Part II - Global Economic Crisis from Thailand to Brazil: lessons learned	24 May 1999	New York, USA
111.	Joint UNITAR/UNCTAD Training Programme on Commercial Diplomacy (Session II)	26-27 May 1999	Ramallah
112.	National Action Programme: National Review Workshop	27-28 May 1999	Buenos Aires
113.	Training Workshop on Vulnerability and Adaptation Assessment (CC:TRAIN)	May-July 1999	N'Djaména
114.	Séminaire de présentation du SISEI Afrique de l'Ouest aux ministres de l'environnement et de l'agriculture membres de la CEDEAO	June 1999	Lomé
115.	Bolivia Policy Dialogues (CC:TRAIN)	June 1999	Bolivia
116.	OSS/UNITAR, DIS/EISI Workshop in Southern African region	1-10 June 1999	Pretoria-Johannesburg
117.	UNON/UNITAR Workshop on Conference Diplomacy and Multilateral Negotiation	7-9 June 1999	Nairobi
118.	UTA/UNITAR Campus on International Trade (in cooperation with WTO)	7-11 June 1999	New York, USA
119.	Seminar on the Structures and functions of the Principal Organs of the United Nations	7-11 June 1999	Vienna
120.	Pilot Case Study on Risk Assessment Training Session	7-11 June 1999	Santiago
121.	Formation élargie à l'utilisation des NTIC pour la gestion du SISEI Bénin	12-19 June 1999	Cotonou
122.	Seminar on the Structures and functions of the Principal Organs of the United Nations	14-18 June 1999	Geneva, Switzerland
123.	UNITAR-IPA Fellowship Programme in Peacemaking and Preventive Diplomacy	20 June-3 July 1999	Burg Schlaining, Austria
124.	Seminaire sur les Privileges et Immunities des Membres des Missions Permanentes Accreditées à Geneve	21 June 1999	Geneva, Switzerland
125.	SHU/UNITAR Series on the Art of Public Speaking	21-22 June 1999	New York, USA
126.	Unitar Workshop on Privatization and Small and Medium Size Enterprises Promotion	22-24 June 1999	Dushanbé

NO.	PROGRAMME	DATE	VENUE
127.	Thematic Workshop on Developing and Strengthening National Legislation and Policies for the Sound Management of Chemicals	22-25 June 1999	Geneva, Switzerland
128.	Regional Workshop on Preparing National Communications and National Implementation Strategy	28 June-1 July 1999	Havana
129.	UNITAR Workshop on Foreign Economic Relations	28 June-2 July 1999	Tashkent
130.	6 th Meeting of the Programme Task Force	2 July 1999	Geneva, Switzerland
131.	ONU/UNITAR programme de perfectionnement dans le domaine du droit international	5 July-13 August 1999	The Hague
132.	Workshop on National Communication	12 July 1999	Bolivia
133.	UNDP/UNCTAD/UNITAR Workshop on accessing Private Financial Markets	19-23 July 1999	Bratislava
134.	DHL/UNITAR Workshop on the Structure, Retrieval and Use of United Nations Documentation	21-23 July 1999	New York, USA
135.	Democratic Institutions and Conflict Management in West Africa: A Strategic Workshop for Senior Policy-makers	August 1999	
136.	UNITAR WTO Workshop	2-4 August 2000	Dushanbé
137.	International IDEA-OAU-UNITAR Strategic Workshop for Senior Policy-Makers on Democratic Institutions and Conflict Management in West Africa	2-4 August	Dakar
138.	Joint UNITAR/MEFMI Sub-Regional Debt Negotiation Workshop: Enhancing Negotiating Capacity of African Debt Managers	2-6 August 1999	Lilongwe
139.	UNITAR Regional Workshop on Legal Aspects of Debt and Financial Management	9-20 August 1999	Issyk-kul, Kyrgyzstan.
140.	DMAN/UNITAR Series on Public-Private Partnership for Sustainable Development	23-24 August 1999	New York, USA
141.	PACCLIM Workshop (CC:TRAIN)	23-25 August 99	Hamilton, New Zealand
142.	Laos Country Team Workshop (CC:TRAIN)	23-27 August 1999	Geneva, Switzerland
143.	Workshop on the Structure, Drafting and Adoption of United Nations Resolutions	25-27 August 1999	New York, USA

NO.	PROGRAMME	DATE	VENUE
144.	WIPO/UNITAR Series on Intellectual Property Rights: Challenges and Opportunities of the 21 st Century	26-27 August 1999	New York, USA
145.	PICCAP Advisory Group Meeting (CC:TRAIN)	27 August 1999	Auckland, New Zealand
146.	Workshop for the Asia-Pacific Region on Integrated Conservation and Development Planning: The Role of Multilateral Agreements Related to Biological Diversity	28 August-2 September 1999	Kushiro, Japan
147.	Chad Policy Dialogues (CC:TRAIN)	August-September 1999	N'Djaména
148.	Workshop on National Communication (CC:TRAIN)	September 1999	N'Djaména
149.	Orientation Seminar for Newly Accredited Members of Permanent Missions to the United Nations at Vienna	1-3 September 1999	Vienna
150.	Climate Change & the Internet - Hands-on Workshop	2-4 September 1999	Tehran
151.	UNITAR/IPA Fellowship Programme on the Legal Aspects of Debt and Financial Management	13-24 September 1999	Dublin
152.	General Briefing for New Delegates on the Work of the Fifty-Fourth Session of the General Assembly	15-16 September 1999	New York, USA
153.	Special Briefing for New Delegates on the Work of the Second Committee	17 September 1999	New York, USA
154.	Special Briefing for New Delegates on the Work of the Fifth Committee	17 September 1999	New York, USA
155.	Joint UNITAR/ESAMI Sub-Regional Workshop on Effective National Debt Management	20-24 September 1999	Harare
156.	UNITAR Fellowship Programme in International Affairs Management	20 September-8 October	Geneva, Switzerland
157.	Programme "Société de l'information et développement", projet: UNITAR/INTIF/Nic-Mg, Workshop on Internet governance	27-29 September 1999	Antananarivo
158.	UNU/UNITAR Series - Session II: Workshop on International Environmental law	30 September-1 October 1999	New York, USA
159.	French-language workshop on the Structure, Drafting and Adoption of UN Resolutions	3-5 October. 1999	New York, USA
160.	Thematic Workshop on Strengthening National Capacities for Risk Management Decision-Making for Priority Chemicals	4-6 October 1999	Geneva, Switzerland

NO.	PROGRAMME	DATE	VENUE
161.	Programme “Société de l’information et développement”, projet: CITI Workshop on Internet application	4-15 October 1999	Yaoundé
162.	Workshop on Mediation Techniques	6-7 October 1999	Vienna
163.	UNU/UNITAR Series on issues related to the functions and working of the Bretton Woods Institutions Debriefing	7 October 1999	New York, USA
164.	UNITAR Workshop on Development of Small and Medium Sized Entrepreneurship, Foreign Investment and Establishment of Business Centres	11-13 October 1999	Dushanbé
165.	UNITAR Workshop on Customs Modernization and Trade Facilitation	12-15 October 1999	Dushanbé
166.	UNU/UNITAR Series on Sustainable Development in practice - Session III: Climate Change Governance: COP5 and the Kyoto Protocol Negotiations	13-14 October 1999	New York, USA
167.	Joint UNITAR/UNDP/UNCTAD/MoF Workshop on the Legal Aspects of Debt Negotiations for the Government of Vietnam	18-21 October 1999	Hanoi
168.	UNITAR/UNDP Workshop on Capacity Building for Development Cooperation	18-21 October 1999	Prague
169.	Workshop on the International Trade Negotiations Part II of the UTA/UNITAR/WTO Campus on International Trade	20-22 October 1999	New York, USA
170.	Workshop on Effective Speaking	28-29 October 1999	Geneva, Switzerland
171.	Atelier en langue française sur la structure, la rédaction et l’adoption des résolutions de l’Organisations des Nations Unies	3-5 November 1999	New York, USA
172.	UNON/UNITAR Workshop on Public Presentation Skills	4-5 November 1999	Nairobi
173.	All-Africa Conference on African Principles of Conflict Resolution and Reconciliation	8-12 November 1999	Addis Ababa
174.	UNITAR Taller Sobre la Evolucion y Desarrollo del Derecho Ambiental International	11-12 November 1999	Geneva, Switzerland
175.	United Nations Regional Fellowship Programme in International Law for Countries from Central Asia and the Middle East	20 November-1 December	Tehran

NO.	PROGRAMME	DATE	VENUE
176.	UNITAR Workshop on Promotion of Private Sector and Small and Medium Enterprises	15-19 November 1999	Baku
177.	Atelier sous-régional UNITAR/PISC sur la prise de décision en matière de la gestion des risques liés aux produits chimiques prioritaires	16-19 November 1999	Yaoundé
178.	Joint UNITAR/UNCTAD Training Programme on Commercial Diplomacy (Session III)	19-21 November 1999	Ramallah
179.	UNITAR-IPS-JIIA Conference "The Nexus Between Peacekeeping and Peace-Building: Debriefing and Lessons"	22-23 November 1999	Singapore
180.	UNITAR/WAIFEM Sub-Regional Workshop on Arbitration and Dispute Resolution for West African Official	22-26 November 1999	Lagos
181.	The International Migration Policy and Law Courses for Asia and the Pacific	22-27 November 1999	Bangkok
182.	Workshop on the new UNFCCC reporting guidelines on annual inventories and options to address challenges of the Annex I Parties with economy in transition (EIT) in preparing GHG Inventories	30 November-2 December 1999	Geneva, Switzerland
183.	All Africa Conference on African Principles of Conflict Resolution and Prevention	December 1999	
184.	Climate Change Mitigation Analysis Workshop	2-6 December 1999	Tehran
185.	Programme de Formation ACCT/IIAP/IRIC/UNITAR à la Fonction Publique Internationale	6 December 1999-30 June 2000	Yaoundé, Paris, Geneva, Switzerland
186.	Workshop on Preparing GHG Inventory	29 November-3 December 1999	Phnom Penh
187.	Briefing on the Security Council for the Members of the Council	6-15 December 1999	New York, USA
188.	DMAN/UNITAR Series on Public-Private partnership for sustainable development. Session II Financing for development through public-private partnership	7-8 December 1999	New York, USA
189.	Sub-Regional Workshop on Risk Management Decision Making for Priority Chemicals	14-17 December 1999	Lima

NO.	PROGRAMME	DATE	VENUE
190.	Development of a Concept and Draft Terms of Reference for a Capacity Building Network for the Sound Management of Chemicals	25-26 January 2000	Geneva, Switzerland
191.	English-Language Workshop on the Structure, Drafting and Adoption of United Nations Resolutions	25-27 January 2000	New York, USA
192.	Workshop on Effective Speaking	2-3 February 2000	Vienna
193.	Workshop on New Information and Communication Technologies	15-16 February 2000	New York, USA
194.	Workshop on Mitigation Analysis	21-25 February 2000	Ethiopia
195.	UNITAR/UNOPS Environmental Law Briefing - Part I	21-25 February 2000	New York, USA
196.	UNITAR Workshop for African Diplomats on the Legal Aspects of External Debt Management and Negotiation	23-25 February 2000	New York, USA
197.	Review of Irish Aid Involvement with UNITAR	February 2000	
198.	UNITAR/CDG Workshop for the Lao PDR on Implementation of Multilateral Agreements	14-17 March 2000	Vientiane
199.	Atelier Formation Mesmaster	14-18 February 2000	Gabon
200.	UNITAR/CBI/Fletcher Agenda Setting Workshop	17-19 March 2000	New York, USA
201.	UNITAR/UNEP/UNESCO Training workshop on Application of Multilateral Agreements Related to Biological Diversity	19-24 March 2000	Chiang Mai, Thailand
202.	Briefing for New Members of Permanent Missions on the Work of the United Nations	20-24 March 2000	New York, USA
203.	UNITAR/ILI-Uganda Sub-Regional Workshop on Legislative Drafting for Sub-Saharan Africa - Part 1	20-31 March 2000	Kampala
204.	UNITAR-RPTC Training Programme to Enhance Conflict Prevention and Peacebuilding in Southern Africa	20-31 March 2000	Harare
205.	Functions and Working of the Bretton Woods Institutions Session I: World Bank Workshop on Environment, Energy and Economic Development	27-28 March 2000	New York, USA

NO.	PROGRAMME	DATE	VENUE
206.	Evaluation Report of the UNITAR Training Programme on the Legal Aspects of Debt and Financial Management Follow-up Assessment	April 2000	
207.	UNITAR/WAIFEM Sub-Regional Workshop on Capital Market Development	10-14 April 2000	Accra
208.	Workshop on the United Nations budgetary process	11 April 2000	New York, USA
209.	UNITAR/WAIFEM pilot Workshop on West African National Profile Project to Assess the National Legal Infrastructure for Sound Financial Management for West Africa	17-19 April 2000	Lagos
210.	First National Workshop Info-COM 2000	20-22 April 2000	Libreville
211.	Workshop on Negotiations of International Legal Instruments: methods and techniques	25-27 April	New York, USA
212.	Workshop on National Communications	27-28 April 2000	Phnom Penh
213.	Workshop "Enhancing your personal Efficiency"	27-28 April 2000	Vienna
214.	WIPO/UNITAR Series on Intellectual property - Challenges and opportunities in the 21 st Century	1-2 May 2000	New York, USA
215.	Fletcher/UNITAR Workshop on Multilateral Environmental negotiations (with Consensus Building Institute (CBI))	6-7 May 1999	New York, USA
216.	Workshop on team development	10 May 2000	New York, USA
217.	SHU/UNITAR Workshop series on the art of public speaking	1-12 May 2000	New York, USA
218.	International Migration Policy Conference for Central Asia, the Caucasus and Neighbouring States	14-19 May 2000	Lake Issyk-Kul, Kyrgyzstan
219.	Briefing on the Economic and Social Council for new members of the Council	16 May 2000	New York, USA
220.	Workshop on Conference Diplomacy	17-18 May 2000	Geneva, Switzerland
221.	UNITAR/ILI -Uganda sub-Regional Workshop on Legislative Drafting for Sub-Saharan Africa - Part II	22 May-2 June 2000	Kampala
222.	National Workshop on International Trade Relations	1-3 June 2000	Dushanbé

NO.	PROGRAMME	DATE	VENUE
223.	Workshop on Vulnerability and Adaption Assessment	4-14 June 2000	Tehran
224.	Workshop on the Structure, Drafting and Adoption of United Nations Resolutions	5-8 June 2000	Vienna
225.	Workshop on the Structure, Drafting and Adoption of United Nations Resolutions	13-16 June 2000	Geneva, Switzerland,
226.	UNITAR/WAIFEM Sub-Regional Workshop on Negotiation Issues in relation to International Borrowing	26-30 June 2000	Arusha
	Distance Learning		
227.	Programme of Correspondence Instruction in Peace-keeping Operations		
228.	Courses of Correspondence Instruction in International Environmental Law		

Annexe IV

Statistiques de participation par pays

Pays	Statistiques pour la période à l'examen (1er juillet 1998-30 juin 2000)			Situation au 30 juin 1998	Total général
	Participants aux cours	Télé- enseignement	Total pour la période		
Afghanistan	–	–	–	79	79
Afrique du Sud	47	46	93	222	315
Albanie	1	2	3	62	65
Algérie	16	8	24	149	173
Allemagne	64	458	522	706	1 228
Andorre	–	–	–	1	1
Angola	41	–	41	73	114
Antigua-et-Barbuda	2	–	2	24	26
Arabie saoudite	13	–	13	146	159
Argentine	269	8	277	224	501
Arménie	12	–	12	30	42
Australie	31	178	209	396	605
Autorité palestinienne	413	–	413	280	693
Autriche	11	12	23	162	185
Azerbaïdjan	50	–	50	103	153
Bahamas	10	–	10	98	108
Bahreïn	18	–	18	143	161
Bangladesh	20	13	33	168	201
Barbade	6	–	6	89	95
Bélarus	11	–	11	29	40
Belgique	13	2	15	110	125
Belize	6	5	11	33	44
Bénin	52	23	75	300	375
Bermudes	–	2	2	–	2
Bhoutan	6	4	10	126	136
Bolivie	46	–	46	128	174
Bosnie-Herzégovine	3	30	33	29	62
Botswana	12	2	14	320	334
Brésil	19	8	27	241	268
Brunéi Darussalam	22	–	22	124	146
Bulgarie	9	2	11	154	165
Burkina Faso	17	4	21	354	375
Burundi	10	4	14	100	114
Cambodge	14	4	18	81	99
Cameroun	34	4	38	248	286

<i>Pays</i>	<i>Statistiques pour la période à l'examen (1er juillet 1998-30 juin 2000)</i>			<i>Situation au 30 juin 1998</i>	Total général
	<i>Participants aux cours</i>	<i>Télé- enseignement</i>	Total pour la période		
Canada	87	73	160	260	420
Cap-Vert	6	2	8	168	176
Chili	33	12	45	180	225
Chine	353	13	366	344	710
Chypre	11	1	12	62	74
Colombie	27	2	29	216	245
Comores	1	—	1	39	40
Congo	4	6	10	55	65
Costa Rica	19	2	21	227	248
Côte d'Ivoire	5	3	8	309	317
Croatie	26	—	26	43	69
Cuba	229	—	229	367	596
Danemark	46	—	46	86	132
Djibouti	3	5	8	55	63
Dominique	—	—	—	28	28
Égypte	35	—	35	572	607
El Salvador	15	2	17	205	222
Émirats arabes unis	1	3	4	35	39
Équateur	261	3	264	320	584
Érythrée	6	—	6	149	155
Espagne	8	144	152	122	274
Estonie	4	—	4	16	20
États-Unis d'Amérique	191	959	1 150	1 638	2 788
Éthiopie	38	5	43	470	513
Ex-République yougoslave de Macédoine	4	9	13	13	26
Fédération de Russie	47	8	55	136	191
Fidji	6	1	7	98	105
Finlande	5	—	5	158	163
France	12	6	18	394	412
Gabon	123	3	126	166	292
Gambie	77	13	90	159	249
Gaza	46	—	46	—	46
Géorgie	9	—	9	40	49
Ghana	226	—	226	399	625
Grèce	1	—	1	65	66
Grenade	—	—	—	27	27
Guatemala	30	16	46	126	172

<i>Pays</i>	<i>Statistiques pour la période à l'examen (1er juillet 1998-30 juin 2000)</i>			<i>Situation au 30 juin 1998</i>	Total général
	<i>Participants aux cours</i>	<i>Télé- enseignement</i>	Total pour la période		
Guinée	10	3	13	157	170
Guinée-Bissau	5	—	5	55	60
Guinée équatoriale	1	—	1	22	23
Guyana	11	—	11	78	89
Haïti	29	—	29	248	277
Honduras	—	1	1	132	133
Hongrie	28	5	33	118	151
Îles Cook	2	—	2	17	19
Îles Marshall	12	—	12	21	33
Îles Salomon	4	3	7	32	39
Inde	21	9	30	537	567
Indonésie	198	13	211	471	682
Iran (République islamique d')	36	22	58	282	340
Iraq	7	—	7	183	190
Irlande	6	1	7	70	77
Islande	3	—	3	24	27
Israël	14	20	34	157	191
Italie	63	41	104	278	382
Jamahiriya arabe libyenne	7	—	7	139	146
Jamaïque	36	—	36	157	193
Japon	86	11	97	310	407
Jordanie	70	6	76	135	211
Kazakhstan	19	3	22	135	157
Kenya	45	7	52	277	329
Kirghizistan	35	2	37	111	148
Kiribati	3	—	3	9	12
Koweït	37	1	38	253	291
Lesotho	25	10	35	165	200
Lettonie	12	5	17	55	72
Liban	8	3	11	87	98
Libéria	5	—	5	82	87
Liechtenstein	2	—	2	18	20
Ligue des États arabes	6	—	6	—	6
Lituanie	46	5	51	171	222
Luxembourg	11	—	11	39	50
Madagascar	19	—	19	199	218
Malaisie	29	3	32	212	244
Malawi	32	—	32	211	243

<i>Pays</i>	<i>Statistiques pour la période à l'examen (1er juillet 1998-30 juin 2000)</i>			<i>Situation au 30 juin 1998</i>	Total général
	<i>Participants aux cours</i>	<i>Télé- enseignement</i>	Total pour la période		
Maldives	20	—	20	90	110
Mali	10	2	12	321	333
Malte	7	1	8	114	122
Maroc	122	4	126	283	409
Maurice	20	12	32	99	131
Mauritanie	2	3	5	86	91
Mexique	15	19	34	467	501
Micronésie (États fédérés de)	4	1	5	25	30
Moldova	6	2	8	7	15
Monaco	2	—	2	—	2
Mongolie	29	7	36	194	230
Mozambique	39	—	39	137	176
Myanmar	12	1	13	153	166
Namibie	47	—	47	147	194
Nauru	8	—	8	3	11
Népal	15	7	22	161	183
Nicaragua	9	4	13	139	152
Niger	5	2	7	182	189
Nigéria	172	9	181	431	612
Nioué	1	—	1	1	2
Norvège	21	14	35	99	134
Nouvelle-Zélande	19	2	21	160	181
Oman	12	—	12	141	153
Ouganda	83	12	95	367	462
Ouzbékistan	18	—	18	223	241
Pakistan	133	9	142	321	463
Palaos	1	—	1	—	1
Panama	9	2	11	122	133
Papouasie-Nouvelle-Guinée	3	—	3	60	63
Paraguay	150	—	150	126	276
Pays-Bas	39	30	69	155	224
Pérou	716	3	719	219	938
Philippines	29	10	39	318	357
Pologne	14	6	20	152	172
Portugal	8	5	13	91	104
Qatar	8	—	8	131	139
République arabe syrienne	14	5	19	109	128
République centrafricaine	1	—	1	85	86

<i>Pays</i>	<i>Statistiques pour la période à l'examen (1er juillet 1998-30 juin 2000)</i>			<i>Situation au 30 juin 1998</i>	Total général
	<i>Participants aux cours</i>	<i>Télé- enseignement</i>	Total pour la période		
République de Corée	23	4	27	231	258
République démocratique du Congo	6	2	8	162	170
République démocratique populaire lao	17	26	43	76	119
République de Moldova	6	2	8	7	15
République dominicaine	18	2	20	95	115
République populaire démocratique de Corée	5	—	5	57	62
République tchèque	23	8	31	154	185
République-Unie de Tanzanie	59	—	59	219	278
Roumanie	17	2	19	33	52
Royaume-Uni de Grande- Bretagne et d'Irlande du Nord	28	53	81	221	302
Rwanda	28	14	42	111	153
Sainte-Lucie	20	—	20	31	51
Saint-Kitts-et-Nevis	1	—	1	24	25
Saint-Marin	3	—	3	22	25
Saint-Siège	12	—	12	85	97
Saint-Vincent-et-les Grenadines	5	—	5	17	22
Samoa	7	—	7	29	36
Sao Tomé-et-Principe	1	—	1	21	22
Sénégal	87	6	93	1 795	1 888
Seychelles	2	2	4	28	32
Sierra Leone	21	—	21	70	91
Singapour	14	2	16	169	185
Slovaquie	70	3	73	85	158
Slovénie	14	—	14	53	67
Somalie	2	—	2	62	64
Soudan	205	6	211	221	432
Sri Lanka	18	5	23	141	164
Suède	16	2	18	172	190
Suisse	17	11	28	201	229
Suriname	13	—	13	114	127
Swaziland	12	—	12	132	144
Tadjikistan	57	—	57	46	103
Tchad	292	—	292	178	470
Thaïlande	44	27	71	309	380
Togo	8	5	13	86	99

<i>Pays</i>	<i>Statistiques pour la période à l'examen (1er juillet 1998-30 juin 2000)</i>			<i>Situation au 30 juin 1998</i>	Total général
	<i>Participants aux cours</i>	<i>Télé- enseignement</i>	Total pour la période		
Tonga	8	—	8	3	11
Trinité-et-Tobago	13	5	18	145	163
Tunisie	127	5	132	287	419
Turkménistan	34	—	34	105	139
Turquie	30	7	37	168	205
Tuvalu	69	—	69	7	76
Ukraine	20	6	26	55	81
Uruguay	4	3	7	159	166
Vanuatu	3	—	3	38	41
Venezuela	36	3	39	366	405
Viet Nam	150	7	157	311	468
Yémen	37	—	37	193	230
Yougoslavie	16	5	21	104	125
Zambie	50	10	60	382	442
Zimbabwe	134	14	148	460	608
Système des Nations Unies	242	—	242	1 856	2 098
Organisations non gouvernementales/autres	232	—	232	881	1 113
Ex-URSS	—	—	—	173	173
Total	8 469	2 701	11 170	35 645	46 815

Annexe V

Statistiques de participation par groupe régional

Membres de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), y compris : Égypte	
Nombre de participants au cours de la période à l'examen :	2 506
Nombre de participants depuis la création de l'UNITAR :	(11 583)
Afrique du Sud : 93 (222), Algérie : 24 (149), Angola : 41 (73), Bénin : 75 (300), Botswana : 14 (320), Burkina Faso : 21 (354), Cameroun : 38 (248), Cap-Vert : 8 (168), Comores : 1 (39), Congo : 10 (55), Côte d'Ivoire : 8 (309), Djibouti : 5 (55), Égypte : 35 (572), Érythrée : 6 (149), Éthiopie : 43 (470), Gabon : 126 (166), Gambie : 90 (159), Ghana : 226 (399), Guinée : 13 (157), Guinée-Bissau : 5 (55), Guinée équatoriale : 1 (22), Jamahiriya arabe libyenne : 7 (139), Kenya : 52 (277), Lesotho : 35 (165), Libéria : 5 (82), Madagascar : 19 (199), Malawi : 32 (211), Mali : 12 (321), Maurice : 32 (99), Mauritanie : 5 (86), Mozambique : 39 (137), Namibie : 47 (147), Niger : 7 (182), Nigéria : 181 (431), Ouganda : 95 (367), République centrafricaine : 1 (85), République démocratique du Congo : 8 (162), République-Unie de Tanzanie : 59 (219), Rwanda : 42 (111), Sao Tomé-et-Principe : 1 (21), Sénégal : 93 (1 795), Seychelles : 4 (28), Sierra Leone : 21 (70), Somalie : 2 (62), Soudan : 211 (221), Swaziland : 12 (132), Tchad : 292 (178), Togo : 13 (86), Tunisie : 133 (287), Zambie : 60 (382), Zimbabwe : 148 (460).	

Membres de la Commission économique pour l'Europe (CEE), y compris : Canada et États-Unis, ainsi que : Arménie, Azerbaïdjan, Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, Tadjikistan, Turkménistan et Turquie	
Nombre de participants au cours de la période à l'examen :	3 244
Nombre de participants depuis la création de l'UNITAR :	(7 836)
Albanie : 3 (62), Allemagne : 522 (706), Andorre : 0 (1), Arménie : 12 (30), Autriche : 23 (162), Azerbaïdjan : 50 (103), Bélarus : 11 (29), Belgique : 15 (110), Bosnie-Herzégovine : 33 (29), Bulgarie : 11 (154), Canada : 160 (260), Chypre : 12 (62), Croatie : 26 (43), Danemark : 46 (86), Espagne : 152 (122), Estonie : 4 (16), États-Unis : 11 508 (1 638), ex-République yougoslave de Macédoine : 13 (13), Fédération de Russie : 55 (136), Finlande : 5 (158), France : 18 (394), Géorgie : 9 (40), Grèce : 1 (65), Hongrie : 33 (118), Irlande : 7 (70), Islande : 3 (24), Israël : 34 (157), Italie : 105 (278), Kazakhstan : 22 (135), Kirghizistan : 37 (111), Lettonie : 17 (55), Liechtenstein : 2 (18), Lituanie : 51 (171), Luxembourg : 11 (39), Malte : 8 (114), Monaco : 2 (0), Norvège : 21 (99), Ouzbékistan : 18 (223), Pays-Bas : 69 (155), Pologne : 20 (152), Portugal : 13 (91), République de Moldova : 8 (7), République tchèque : 31 (154), Roumanie : 19 (33), Royaume-Uni : 81 (221), Saint-Marin : 3 (22), Slovaquie : 73 (85), Slovénie : 14 (53), Suède : 18 (172), Suisse : 18 (201), Tadjikistan : 57 (46), Turkménistan : 34 (105), Turquie : 37 (168), Ukraine : 26 (55), Yougoslavie : 21 (104).	

Membres de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), excepté : Canada, Espagne, États-Unis, France, Italie, Pays-Bas, Portugal et Royaume-Uni	
Nombre de participants au cours de la période à l'examen :	7 157
Nombre de participants depuis la création de l'UNITAR :	(5 172)
Antigua-et-Barbuda : 2 (24), Argentine : 277 (224), Bahamas : 10 (98), Barbade : 6 (89), Belize : 11 (33), Bolivie : 46 (128), Brésil : 27 (241), Chili : 45 (180), Colombie : 29 (216), Costa Rica : 21 (227), Cuba : 229 (367), Dominique : 0 (28), El Salvador : 17 (205), Équateur : 264 (320), Grenade : 0 (27), Guatemala : 46 (126), Guyana : 11 (78), Haïti : 29 (248), Honduras : 1 (132), Jamaïque : 36 (157), Mexique : 34 (467), Nicaragua : 13 (139), Panama : 11 (122), Paraguay : 150 (126), Pérou : 719 (219), République dominicaine : 20 (95), Saint-Kitts-et-Nevis : 1 (24), Sainte-Lucie : 20 (31), Saint-Vincent-et-les Grenadines : 5 (17), Suriname : 13 (114), Trinité-et-Tobago : 18 (145), Uruguay : 7 (159), Venezuela : 39 (366).	

Membres de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), y compris : Arménie, Azerbaïdjan, Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, Tadjikistan, Turkménistan et Turquie, excepté : États-Unis, Fédération de Russie, France, Pays-Bas et Royaume-Uni	
Nombre de participants au cours de la période à l'examen :	1 936
Nombre de participants depuis la création de l'UNITAR :	(7 068)
Afghanistan : 0 (79), Arménie : 12 (30), Australie : 31 (396), Azerbaïdjan : 50 (103), Bangladesh : 33 (168), Bhoutan : 10 (126), Brunéi Darussalam : 22 (124), Cambodge : 18 (81), Chine : 366 (344), Fidji : 7 (98), Îles Marshall : 12 (21), Îles Salomon : 7 (32), Inde : 24 (537), Indonésie : 211 (471), Iran (République islamique d') : 58 (282), Japon : 97 (310), Kazakhstan : 22 (135), Kirghizistan : 37 (111), Kiribati : 3 (9), Malaisie : 32 (212), Maldives : 20 (90), Micronésie (États fédérés de) : 4 (25), Mongolie : 36 (194), Myanmar : 13 (153), Nauru : 8 (3), Népal : 22 (161), Nioué : 1 (1), Nouvelle-Zélande : 21 (160), Ouzbékistan : 18 (223), Pakistan : 142 (321), Palaos (République des) : 0 (0), Papouasie-Nouvelle-Guinée : 3 (60), Philippines : 39 (318), République de Corée : 27 (231), République démocratique populaire lao : 43 (76), République populaire démocratique de Corée : 5 (57), Samoa : 7 (29), Singapour : 16 (169), Sri Lanka : 23 (141), Tadjikistan : 57 (46), Thaïlande : 71 (309), Tonga : 8 (3), Turkménistan : 34 (105), Turquie : 37 (168), Tuvalu : 69 (7), Vanuatu : 3 (38), Viet Nam : 157 (311).	

Membres de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO), y compris : Égypte	
Nombre de participants au cours de la période à l'examen :	684
Nombre de participants depuis la création de l'UNITAR :	(2 225)
Arabie saoudite : 13 (146), Autorité palestinienne : 413 (280), Bahreïn : 18 (143), Égypte : 35 (572), Émirats arabes unis : 4 (35), Jordanie : 76 (135), Koweït : 38 (253), Liban : 11 (87), Oman : 12 (141), Qatar : 8 (131), République arabe syrienne : 19 (109), Yémen : 37 (193).	

Annexe VI

Publications et supports pédagogiques

À la suite de la restructuration de l'UNITAR et conformément à la décision de l'Assemblée générale, l'UNITAR a cessé de mener des activités de recherche pure, pour consacrer exclusivement ses travaux à la recherche dans le domaine de la formation. L'UNITAR publie donc désormais des ouvrages, manuels et supports de formation à visées pratiques.

Ne sont cités que les publications rédigées ou dirigées par des fonctionnaires de l'UNITAR, ainsi que les supports pédagogiques que l'UNITAR publie dans le cadre de ses différents programmes.

La plupart des publications sont éditées et diffusées par des circuits commerciaux. Si cette procédure en garantit la crédibilité scientifique, dans la mesure où les publications sont soumises à la concurrence, leur prix de vente s'en trouve considérablement augmenté. Grâce à des arrangements particuliers passés avec les éditeurs, des remises sont systématiquement accordées aux pays en développement et des remises spéciales peuvent être consenties pour de courtes périodes sur le prix des publications lorsqu'elles sont commandées par l'intermédiaire de l'UNITAR.

Books

Research and Colloquia

BOISARD, Marcel and CHOSSUDOVSKY, Eugene M. (eds.):

Multilateral Diplomacy: The United Nations System at Geneva: A Working Guide/La diplomatie multilatérale, Le Système des Nations Unies à Genève: Guide de Travail; (Bilingual publication) Second revised edition by Jacques LEMOINE, Préface de Kofi A. Annan, The Hague (Kluwer Law International) 1998, XXII/504 pages

LEE, Roy S. (ed):

The International Criminal Court: The Making of the Rome Statute — Issues, Negotiations, Results. The Hague (Kluwer Law International), 1999, XXXV/657 pages

MURITHI, Timothy:

The OAU Mechanism for Conflict Resolution: Contextualizing the Sub-national Problem. *Africa World Review*, 18-21 (1998)

MURITHI, Timothy:

NGOs and Conflict Resolution in Africa. In O. Furley and R. May (Eds.) *Peacekeeping in Africa*. London: Ashgate, pp. 265-281 (1998)

MURITHI, Timothy:

From Conflict Resolution to Sustainable Democracy: State Collapse and Post-Conflict Peace Building in Africa. In S. Bakut and S. Dutt (Eds.) *Africa Towards the Millennium: An Agenda for Mature Development*. London: Macmillan. (1999)

PECK, Connie:

Sustainable Peace: The Role of the UN and Regional Organization in Preventing Conflict, Foreword by David A. Hamburg, Carnegie Commission on Preventing Deadly Conflict, Lanham, Maryland (Rowman and Littlefield) 1998, XX/296 pages.

PECK, Connie:

Organizations and Cooperation in Conflict Prevention: Strategic Management and Coordination. In J. Ginifer, E.B. Eide and C. Ronnfeldt (Eds.) Preventive Action in Theory and Practice. Oslo, Norway: The Norwegian Institute of International Affairs, pp. 105-131. (1999)

PECK, Connie:

UN Preventive Action. In M. Alagatpa and T. Inoguchi (Eds.) International Security Management and the United Nations. Tokyo: UNU Press, pp. 427-444. (1999)

PECK, Connie:

A More Strategic Partnership for the Prevention and Resolution of Conflict. In M. Mekenkamp, P. van Tongeren and H. Van de Venn (Eds.) Searching for Peace in Africa: An Overview of Conflict Prevention and Management Activities. The Hague, The Netherlands: European Platform for Conflict Prevention, pp. 39-44. (1999)

E. Wertheim, A. Love, C. Peck and L. Littlefield:

Skills for Resolving Conflict. Melbourne, Australia: Eruditions Publishing. (1998)

Debriefing and Lessons Learned Series

AZIMI, Nassrine and CHANG Li Lin (eds.):

The Nexus between Peacekeeping and Peace-building: Debriefing and Lessons, Report of the 1999 Singapore Conference. Published by Kluwer Law International, London, United Kingdom, 2000. 262 pages.

Courses of correspondence instruction

Peacekeeping Operations

- The United Nations Peacekeeping Force in the Former Yugoslavia, 120 pages — available in English and French, Course Author: Capt. Jean-Michel Faure, French Army
- Logistical support of United Nations Peace-keeping Operations, 101 pages — available in English and Spanish Course Author: LCOL. Charles Grimm, Ph.D., US Army, Retired
- Commanding United Nations Peacekeeping Operations: Methods and Techniques for Peacekeeping on the Ground, 177 pages — available in English and French Course Author: Capt. Jean-Michel Faure, French Army

- Principles for the Conduct of Peace Support Operations, 179 pages — available in English, Course Authors: LCOL. Philip Wilkinson, MBE, UK Army; LCOL. Richard Rinaldo, US Army, retired
- The History of United Nations Peace-keeping Operations During the Cold War Period: 1945-1987. 115 pages plus students are provided a copy of The Blue Helmets — available in English, Course Author: F. T. Liu, Former UN Assistant Secretary General For Special Political Affairs
- Demining in the Aftermath of War: Preventing Casualties to Peacekeepers and the Civilian Population. 179 pages. Available in English. Course Authors: Mr. Gerhard Bornmann, Formerly UN Dept. Of Humanitarian Affairs Demining, and COL Barry Cox, UK Army, retired
- Serving as a United Nations Military Observer: Methods and Procedures. 152 pages — Available in English and Spanish Course Developer: LCOL. Christian Harleman, Swedish Army, retired
- United Nations Civilian Police. 165 pages, Available in English and Spanish, Course Developers: COL Larry Forster, US Army, and LCOL. Christian Harleman, Swedish Army

International Environmental Law

- Phase I - International Environmental Law Course modules
 - Course I: Introduction to International Environmental Law.
 - Course II: Role of International Organizations in the Evolution of Environmental Law.
 - Course III: Techniques and Procedures in International Environmental Law. pages
 - Course IV: International Environmental Negotiations.
 - Course V: International Environmental Law: Hazardous Materials and Waste.
 - Course VI: International Environmental Law: Biological Diversity.
 - Course VII: International Environmental Law: Atmosphere, Freshwater and Soil.
 - Course VIII: International Environmental Law: Marine Environment, Polar Regions and Outer Space.
 - Course IX: Trade and Environment.
 - Course X: Trends and Directions for International Environmental Law and Management.

Video training materials

Peace-Keeping: “A Video Training Package”

Manual: Training Guidelines for National or Regional Training Programmes

Manual: Training Exercise 1: Neutrality, Reliability, Impartiality (An introduction to Peacekeeping)

Training Exercise 2: Guarding of HQ and Vital Objects

Training Exercise 3: Escorting (Convoys)

Training Exercise 4: Use of Force

Training Exercise 5: Mine, Bomb and Booby Trap Threats

Training Exercise 6: Negotiation

Training Exercise 7: Patrolling

Training Exercise 8: Checkpoints

Video: Parts 1, 2 & 3: The Roots and Causes of a Conflict, The Evolution of United Nations Peacekeeping, Organizing a United Nations Peacekeeping Training Centre

Part 4: How to Train a United Nations Peacekeeping Soldier

Part 5: Training of a United Nations Military Observer

Part 6: How to Train a United Nations Elections Monitor

Electronic training materials (including CD-ROMs/internet)

New information and communication technologies — Internet

- “Internet au Sud”: published jointly with “Orstom-edition”, this multimedia product is a sort of virtual library on Internet. It includes training with slide projectors, training course supports, technical documentation, software library with freewares and sharewares, a presentation of main international cooperation programmes and a chapter of research papers on Information Society and Development. It is updated regularly (www.rio.net/interafrique/CDROM). The CD-ROM “Internet au Sud” is handed out at all UNITAR training courses on Internet and is available at Orstom-Edition. Currently available in French, an English version is planned for the near future
- CD ROM — Environmental Information System on the Internet: distance learning
- “Desertification Information Circulation Systems (DIS)”: published jointly with the Sahara and Sahel Observatory and Orstom. This publication provides the user with hyperlinks to web sites such as:
 - OSS and DIS OSS, providing inventories of maps in Africa;
 - GIS on desertification in Africa and some references on desertification;
 - DIS (DIS Senegal), with access to a variety of Senegalese maps, activities on desertification and other bibliographic resources.

Related training material being developed in the framework of the Programme

- Training manual on the EISI
- Technical introductive modules on data bases, remote sensing and geographic information systems
- Introduction module on Internet and uses of Internet services
- Training manual on the creation and maintenance of web pages
- Training module on the conception the development of projects related to Environmental Information System on the Internet.

CC:TRAIN

- Policy Development Series
- Preparing National Communications of non-Annex I Parties under the UNFCCC (English, French and Spanish)
- Climate Change and the UNFCCC: Challenges and Opportunities — Version 3 (English, French and Spanish)
- Understanding the Kyoto Protocol: Challenges and Opportunities (Draft, English)
- Handbook on Preparing National Implementation Strategies (English)

- Technical Studies Series
- Preparing a Vulnerability and Adaptation Assessment, including VANDA, a computer-aided training software (English, French and Spanish)
- Compiling a National Greenhouse Gases Inventory (English, French and Spanish)
- Preparing a Mitigation Analysis (English, French and Spanish)

The above packages are available on CD-ROM and the World Wide Web (www.unitar.org/cctrain/cd/main.html)

Training packages

Debt and financial management

- UNITAR Training Package — Debt and Financial Management Modules I-X: still available upon request
- UNITAR Case Study Workshop Package on Negotiation Modules 1-9: still available upon request

During the reporting period, the following documents were either published or are in the process of being published:

- Document No. 6: Selected Essays on Development Finance and the Role of the Lawyer in International Debt Operations (July 1999)
- Document No. 7: Selected Issues in Loan Negotiations with Official Creditors (September 1999)
- Document No. 8: The “Building Blocks” of Effective Government Debt Management (December 1999)
- Document No. 9: Problems and Perspectives of Debt Negotiations (April 2000)
- Document No.10: Negotiation of Specific Clauses of Loan Agreements (May 2000)
- Document No. 11: The Role of Parliamentary Counsel in Legislative Drafting (May 2000)

Foreign economic relations

- Document 1: Sovereign Debtors and their Bondholders by Lee Buchheit
- Document 2: The Development of Domestic Capital Markets for Sovereign Debt Issuers by Brian Olden

Climate change

Material developed for trainers and educators

CC:TRAIN Training Package on Climate Change & the UNFCCC, Version 3:

- Module 1: The Science of Global Climate Change
- Module 2: The Impacts of Climate Change
- Module 3: The UNFCCC: Challenges, Opportunities and Emerging Issues
- Module 4: Understanding and Accessing the Financial Support Provided for by UNFCCC
- Module 5: Methodologies Used in climate change Analysis

CC:TRAIN Training Package on Preparing National Communications of non-Annex I Parties under the UNFCCC:

- Module 1 will explore the purpose of national communications under the Convention.
- Module 2 will look at what the Parties to the Convention have agreed should guide the content, structure and timing of the initial national communications of non-Annex I Parties.
- Module 3 will explain the practical steps that can be taken by countries which are yet to receive financial and technical assistance to prepare their national communications. It will also provide suggestions on how to establish a national climate change committee and climate change technical team.

CC:TRAIN Training Package on Understanding Kyoto Protocol (Draft):

- Introduction to the Kyoto Protocol
- Emission Reduction Targets
- Mechanisms for Implementation
- Future of Kyoto Protocol

Guidance series and technical support materials

Chemicals and waste management

- Global Opportunities for Reducing the Use of Leaded Gasoline, UNEP, UNICEF, UNITAR, 1998
- Key Elements of a National Programme for Chemicals Management and Safety, IPCS, WHO, UNITAR, 1998

National Profile

- Preparation of National Profiles to Assess the National Infrastructure for the Sound Management of Chemicals, UNITAR in cooperation with the IFCS Secretariat, August 1998
- Global Status of Comprehensive National Profile Preparation (Map), UNITAR, December 1998
- Countries which have Requested Financial Support to Prepare/Complete a Comprehensive National Profile (Map), UNITAR, December 1998

Series of PRTR Technical Support Materials

- Guidance for Facilities on PRTR Data Estimation and Reporting, UNITAR/IOMC, 1998
- Addressing Industry Concerns Related to Pollutant Release and Transfer Registers, UNITAR/IOMC, 1998
- Guidance on Estimating Non-point Source Emissions, UNITAR/IOMC, Ministry of Housing Spatial Planning and the Environment of the Netherlands, 1998
- UNITAR Training and Capacity Building Programme to Facilitate the Design and Implementation of National Pollutant Release and Transfer Registers (PRTRs) Activity Summary, UNITAR, February 1999

Series of Thematic Sessions

- Strengthening National Information Systems for Chemicals Management: Observations and Conclusions of the Thematic Session (No.1), UNITAR/IOMC, 1998
- Awareness Raising, Education and Training for Chemicals Management: Observations and Conclusions of the Thematic Session (No.2), UNITAR/IOMC, 1998
- Developing & Strengthening National Legislation and Policies for the Sound Management of Chemicals (No. 3), UNITAR/IOMC/IFCS, 1999
- Strengthening National Capacities for Risk Management Decision-Making for Priority Chemicals (No. 4), UNITAR/IPCS/IOMC, 1999
- Guidance and Training Materials of IOMC Participating Organizations: An Annotated Resource Guide for Chemicals Management Capacity Building (First Edition), UNITAR/IOMC, March 1999

- Rapport de l'Atelier sous-régional UNITAR/PISC sur la prise de décision en matière de la gestion des risques liés aux produits chimiques prioritaires, 16-19 novembre 1999, Yaoundé, Cameroun, UNITAR, 2000
- Report of the Sub-Regional Workshop on Risk Management Decision-Making for Priority Chemicals, 14-17 December 1999, Lima, Peru, UNITAR, 2000

Climate Change

Handbook on Preparing National Implementation Strategies of the Climate Change Convention

- Part 1 — What is a National Implementation Strategy.
- Part 2 — Process for preparing a National Implementation Strategy.
- Part 3 — Suggestions for preparing a national climate change profile and developing policies and measures.

International Migration Policies

- 3 editions of the region-specific “IMP Migration Reference Manual”, a Handbook for Government Migration Practitioners
- 4 editions of the Annotated Work Programmes (IMP core curricula adjusted to regional migration context covered at each meeting)
- 2 compilations in Booklet form of government responses to IMP questionnaires
- 2 editions of the IMP “Up-date”

New York Office

- DMAN/UNITAR Public-Private Partnership for Sustainable Development, Session I: Public-Private Partnership for Education and Infrastructure Development, August 1999, 52 pages, and Session II Addendum: Financing for Development through Public-Private Partnership, December 1999, 33 pages.
- UNITAR/CBI/Fletcher The Group of 77: Building Global Negotiating Capacity. A Provisional Report, June 2000, 18 pages.
- UTA/UNITAR Campus on International Trade, in cooperation with the World Trade Organization, June 1998, 64 pages; June 1999, 57 pages; and June 2000.

NOTA BENE

Only publications covering a broad and general field are mentioned. They are for regular distribution by UNITAR, on sale or free of charge as supporting material for training activities. Not listed here are the many rather specific publications: fact sheets focusing on one country or one region, internal assessment and needs surveys as well as training packages prepared for use in a one off training event. Finally, the “national profiles” (over 30 now available in the field of Chemicals Management) are considered to be owned by each respective country. UNITAR does not feel free to distribute them without clear the permission or authorization of the concerned countries.

Annexe VII

Aspects financiers

L'article VII des statuts de l'UNITAR se lit comme suit :

« Le financement des programmes de recherche de l'Institut est conforme aux principes ci-après :

a) Le programme de base en matière de formation, axé sur la formation à la coopération internationale et à la diplomatie multilatérale à divers niveaux et s'adressant en priorité à des personnes originaires de pays en développement est financé par le Fonds général;

b) Les autres programmes de formation conçus et entrepris par l'Institut pour d'autres organismes ou institutions spécialisées des Nations Unies sont exécutés sur la base du remboursement intégral, sans qu'il en résulte aucune obligation financière pour le Fonds général;

c) La formation axée sur le développement économique et social et toute autre activité de formation sont financées à l'aide de dons à des fins spéciales... (par. 8).

... Les comptes relatifs aux fonds gérés par l'Institut ou en son nom sont, conformément au Règlement financier de l'ONU, vérifiés par le Comité des commissaires aux comptes de l'Organisation... » (par. 12)

Le rapport du Comité des commissaires aux comptes de l'Organisation des Nations Unies (1998-1999)^a sera présenté à l'Assemblée générale à sa cinquante-cinquième session. Ne sont abordés ici que trois aspects de ce rapport :

a) Les contributions au Fonds général;

b) Les contributions au Fonds « dons à des fins spéciales » – ces tableaux sont présentés pour l'information des lecteurs et afin de rendre hommage aux gouvernements, organisations intergouvernementales et institutions privées qui ont prêté un appui financier à l'UNITAR au cours de la période considérée;

c) L'état des recettes et des dépenses pour l'exercice biennal 1998-1999, qui montre que les comptes sont restés équilibrés pendant ces deux années.

^a Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-cinquième session, Supplément No 5D (A/55/5/Add.4).

**A. États ayant versé des contributions volontaires au Fonds général
(par ordre d'importance décroissante des contributions)**

<i>1998</i>	<i>1999</i>	<i>2000 (jusqu'à juin 2000)</i>
Nigéria	Japon	Japon
Japon	Suisse	Suisse
Suisse	Nigéria	France
France	France	Brunéi Darussalam
Koweït	Irlande	Chine
Irlande	Koweït	Arabie saoudite
Inde	République tchèque	Grèce
République tchèque	Brunéi Darussalam	Sri Lanka
Brunéi Darussalam	Chine	Chypre
Chine	Ghana	
Pakistan	République de Corée	
Arabie saoudite	Arabie saoudite	
Mexique	Égypte	
Afrique du Sud	Grèce	
Égypte	Mexique	
Grèce	Chili	
Algérie	Indonésie	
Chili	Maroc	
Uruguay	Thaïlande	
Maroc	Chypre	
Indonésie	Maurice	
Bahamas	Saint-Siège	
Rwanda	Jamaïque	
Tunisie	Népal	
Thaïlande	Rwanda	
Malte	Soudan	
Chypre	Uruguay	
Saint-Siège	Malte	
Sri Lanka	Slovénie	
Slovénie	Paraguay	

B. Liste des donateurs ayant contribué au Fonds « Dons à des fins spéciales » de juillet 1998 au 30 juin 2000

(En dollars des États-Unis, sauf indication contraire)

Gestion des affaires internationales

Programme ONU/UNITAR de bourses de formation au droit international

Bureau des affaires juridiques du Secrétariat de l'ONU	1998	193 500
	1999	76 000
Programme régional de bourses		67 000

Gestion des affaires internationales

Gouvernement japonais	1998	44 200
	1999	50 000
(Contribution directe du PNUD aux participants)		
Académie diplomatique italienne/Gouvernement italien	1999	4 797

Programme de bourses concernant la fonction publique internationale

Agence intergouvernementale de la francophonie	1999	970 000
	2000	199 326

Rétablissement de la paix et diplomatie préventive

Carnegie Corporation of New York	75 000
William and Flora Hewlett Foundation	50 000
The McKnight Foundation	60 000
Ministère des affaires étrangères et du commerce international du Canada	
Programme de bourses 1999	19 550
Programme du RSSG	16 572
Agence canadienne de développement international	250 000
Ministère des affaires étrangères du Danemark	56 300
Ministère fédéral des affaires étrangères de l'Allemagne	
Programme de bourses 1999	27 194
Programme pour l'Afrique	60 000
Ministère des affaires étrangères de la Suède	
Programme de bourses 1999	24 691
Programme du RSSG	75 000
Ministère fédéral des affaires étrangères de la Suisse	94 607
Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale	7 500
Kluwer Academy Publishers	2 143

Politiques en matière de migrations internationales

Suisse :	Ministère des affaires étrangères (1998)	20 000
	Office fédéral pour les réfugiés (1998)	50 000
	Office fédéral pour les réfugiés (1999)	118 000
	Office fédéral pour les réfugiés (2000)	150 000
Pays-Bas :	Coopération au service du développement (1998/1999)	43 000
Royaume-Uni :	DFID (1998)	53 200
	DFID (2000)	60 000
États-Unis :	Département d'État (1998)	60 000
	Département d'État (1999)	50 000
	Département d'État (2000)	117 700
Norvège :	Ministère des affaires étrangères (1999)	18 600
FNUAP (1998)		100 000
FNUAP (1999)		75 000
FNUAP (1999)		3 810
OIM (1998)		10 000
OIM (1999)		10 000

351 200 dollars É.-U. (contribution versée par le biais de l'UNITAR)

588 110 dollars É.-U. (contribution versée par le biais de l'OIM)

Application du droit de l'environnement

Suisse (BUWAL)	1998	FS	200 000
	1999	FS	250 000
France (Ministère de l'environnement)	1998	FF	150 000
	2000	FF	180 000
Irlande (Irish Aid)	1998		50 000
Pays-Bas (Ministère de la coopération au développement)	1998		86 400
Japon (Ministère des affaires étrangères)	1998		204 150
	1999		152 460
Allemagne (programme BMZ-JPO)	1999		77 000
Canada (ACDI)	1998		12 500
Mexique	1999		10 000
PNUD	1998		72 000
	1999		21 900
UNOPS	2000		19 820
UNESCO	2000		5 000
Convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel	1998		20 000
	1999		30 000
Carl Duisberg Gesellschaft	2000		18 800

Gestion des substances chimiques et des déchets

Agence suisse pour le développement et la coopération		725 407
Commission européenne		40 127
Office allemand de l'assistance technique		20 000
Ministerie van Buitenland. Zaken, Pays-Bas		39 085
Divers, total		14 000
Office de protection de l'environnement des États-Unis		458 605

Programme relatif aux changements climatiques

Fonds pour l'environnement mondial (par le biais du PNUD)	1998	1 275 769
Office fédéral suisse de l'environnement	1998	374 235
Fonds pour l'environnement mondial (par le biais du PNUD)	1999	226 001
Office fédéral suisse de l'environnement	1998	321 486
Office fédéral suisse de l'environnement	2000	182 926

Nouvelles technologies de traitement de l'information et des communications

OMPI		10 000
FAO		15 000
UNESCO		30 000
Banque mondiale		60 000
INTIF		24 000
Représentation à Genève de l'Organisation internationale de la francophonie		3 000
Ministère français des affaires étrangères		20 000
PNUD Gabon		142 000

Gestion de la dette, de l'économie et des finances et administration publique

Office suisse pour le développement et la coopération (SDC, Bern)	1998	430 000
Office suisse pour le développement et la coopération (SDC, Bern)	1999	420 000
Office suisse pour le développement et la coopération (SECO, Bern)	1999	60 000

Relations économiques internationales

Secrétariat d'État suisse aux affaires économiques (SECO, Bern)	510 000
Irish Aid	256 829
Société générale de surveillance (SGS)	100 000

Note : Il n'est fait référence ici qu'aux contributions en espèces, et non aux contributions « en nature » (services gratuits, conseillers techniques, mise à disposition gratuite de salles de conférence et de réunion, prise en charge des frais de déplacement et de logement, etc.). Pour donner un exemple de la répartition des ressources, les programmes de formation organisés au titre du Programme relatif à la gestion de la dette, de l'économie et des finances et à l'administration publique sont financés à hauteur de 50 % par la SDC, de 30 % par les instituts régionaux africains et de 20 % par les gouvernements partenaires.

Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche

État de recettes et des dépenses et des variations des réserves et soldes pour l'exercice biennal 1998-1999 au 31 décembre 1999

(En dollars des États-Unis)

	<i>Fonds général</i>		<i>Autres activités</i>			
			<i>Fonds des dons à des fins spéciales</i>		<i>Activités financées par le PNUD</i>	
			1999	1997 ^a	1999	1997 ^a
Recettes						
Contributions volontaires perçues	899 545 ^b	604 968	6 791 284 ^c	8 252 152	–	–
Montants perçus au titre d'arrangements interorganisations	19 446	6 716	–	–	814 173	1 779 766
Divers/recettes accessoires						
Intérêts créditeurs	101 834	43 493	391 916	373 649	–	–
Recettes au titre de l'appui aux programmes	827 681	983 035	–	–	–	–
Divers	130 605	84 934	38 297	40 261	–	–
Total, recettes	1 979 111	1 723 146	7 221 497	8 666 062	814 173	1 779 766
Dépenses						
Traitements et autres dépenses de personnel	1 165 929	1 302 626	3 454 502	3 668 516	376 022	406 910
Frais de voyage	96 141	63 784	671 386	567 382	97 477	86 759
Services contractuels	47 944	40 248	291 149	334 675	52 517	354 663
Dépenses de fonctionnement	267 357	336 617	219 805	273 555	8 062	1 084
Acquisitions	40 696	21 061	41 742	44 370	781	9 281
Bourses, dons et autres	90 831	1 611	2 646 582	2 565 948	191 832	721 262
Total, dépenses directes	1 708 898	1 765 947	7 325 166	7 444 446	726 691	1 579 959
Dépenses d'appui aux programmes	–	–	740 199	783 228	87 482	199 807
Total, dépenses	1 708 898	1 765 947	8 065 365^c	8 227 674	814 173	1 779 766
Excédent (déficit) des recettes par rapport aux dépenses	270 213	(42 801)	(843 868)	438 388	–	–
Ajustements afférents à des exercices antérieurs	(12 742)	(42 569)	275 260	(22 521)	–	–
Excédent (déficit) net des recettes par rapport aux dépenses	257 471	(85 370)	(568 608)	415 867	–	–

	<i>Fonds général</i>		<i>Autres activités</i>			
			<i>Fonds des dons à des fins spéciales</i>		<i>Activités financées par le PNUD</i>	
	1999	1997 ^a	1999	1997 ^a	1999	1997 ^a
Transferts provenant (à destination) d'autres fonds	28 025	398	(8 440)	(398)	—	—
Remboursements aux donateurs	—	(2 220)	(6 077)	(33 368)	—	—
Économie réalisées sur des engagements d'exercice antérieurs ou à l'occasion de la liquidation de tels engagements	20 060	85 945	375 307	526 673	—	—
Réserves et soldes en début d'exercice	549 308	550 555	2 567 783 ^c	1 659 009	—	—
Réserves et soldes en fin d'exercice	854 864	549 308	2 359 965^c	2 567 783	—	—

^a Chiffres comparatifs, compilés conformément à la nouvelle présentation.

^b Conformément au paragraphe 3 de l'article VIII des Statuts révisés de l'UNITAR (A/43/697/Add.1), seules les contributions versées sont incluses dans les recettes de l'exercice en cours.

^c Des données détaillées sur chaque projet figurent à l'annexe V. Il est tenu compte des contributions en nature d'un montant estimatif de 2 000 dollars des États-Unis qui ont été reçues du Gouvernement japonais en 1998 au titre du programme CC: TRAIN (phase II).